

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PROLONGEMENT
DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO DE MONTRÉAL

SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

Mme MARGUERITE BOURGEOIS, Présidente
M. JOSHUA WOLFE, Commissaire
M. RADOUAN TORKMANI, Commissaire

Mme MAHA CLOUR,
Directrice de projet principale, STM

M. KARIM CHAREF,
Chef d'équipe Urbanisme, Ville de Montréal

AUDIENCE TENUE AU :
Studio de danse 360 et un
8600, Boul. Parkway
Montréal (Québec)

Montréal, le 18 février 2020

Volume 3

ROSA FANIZZI
STÉNOGRAPHE OFFICIELLE

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
MOT D'OUVERTURE	3
PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR	9
PRÉSENTATION PAR M. KARIM CHAREF	19
PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR (suite)	25
PÉRIODE DE QUESTIONS	40
MOT DE CLÔTURE	146

1 EN L'AN DEUX MILLE DIX-VINGT (2020),
2 ce dix-huitième (18e) jour du mois de février,

3

4 MOT D'OUVERTURE

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 La foule est nombreuse. Je vous remercie de votre
8 présence. Je vous souhaite la bienvenue à cette
9 séance d'information de la Société de transport de
10 Montréal sur le projet de prolongement de la ligne
11 bleue du métro de Montréal.

12 Je m'excuse à l'avance si mes mots
13 d'introduction paraissent un peu longs, mais il y a
14 un certain nombre de choses que je suis tenue de
15 vous dire de par mes fonctions et l'organisation.
16 Alors, je suis heureuse de vous voir si nombreux.

17 Alors, la séance de ce soir se déroulera
18 en français. Toutefois, nous invitons les personnes
19 qui voudraient s'exprimer en anglais à le faire.

20 This meeting will be conducted in French,
21 but anyone who would prefer to address the
22 Commission in English or ask questions in English,
23 may do so. For your information, English copies of
24 the presentation of STM will make tonight are
25 available at the reception table and will be posted

1 on the STM Website in the coming days.

2 Je m'appelle Marguerite Bourgeois.

3 J'ai été nommée présidente de la Commission par la
4 STM et ce soir je suis secondée par mes collègues
5 commissaires, monsieur Joshua Wolfe et Radouan
6 Torkmani. Nous sommes appuyés dans nos travaux par
7 madame Stéphanie Wells, secrétaire analyste.

8 La séance de ce soir est sténographiée et
9 fait l'objet d'une captation vidéo. La vidéo ainsi
10 que la transcription de l'audience feront partie
11 du dossier de documentation de la consultation et
12 seront déposées prochainement sur le site Web
13 de la STM. D'ailleurs, la vidéo de notre séance de
14 mardi, je crois que c'était le onze (11) février,
15 est déjà disponible sur le site Web.

16 Il se pourrait également que la STM prenne
17 des photos pour ses archives ou pour les utiliser
18 dans ses communications. Si vous ne souhaitez pas
19 être photographié ou filmé, veuillez en aviser les
20 personnes à la table d'accueil.

21 Quelques mots maintenant sur la
22 consultation publique. Cette consultation s'adresse
23 à vous, les citoyens. Vous avez le droit d'être
24 renseignés sur les projets susceptibles de modifier
25 votre cadre de vie, et vous avez le droit de faire

1 valoir vos opinions dans le but d'éclairer et
2 d'influencer les décisions relativement à ces
3 projets.

4 Dans un souci de vous inclure dans
5 l'élaboration de ses projets de modernisation et
6 d'expansion du réseau de métro, la STM s'est dotée
7 d'une politique de consultation publique pour
8 mettre en place un processus qu'elle souhaite
9 crédible, transparent et efficace. Les commissaires
10 ne sont pas des employés de la STM ni des
11 fonctionnaires, ils ne sont pas non plus des élus.
12 Chaque membre de notre commission agit donc de
13 façon indépendante et neutre.

14 En vertu de l'article 158.3 de la Loi sur
15 les sociétés de transport en commun et de sa
16 politique corporative de consultation publique, le
17 conseil d'administration de la STM a autorisé
18 la création de notre commission le quatre (4)
19 décembre deux mille dix-neuf (2019).

20 Nous sommes responsables de tenir une
21 consultation publique sur le prolongement de la
22 ligne bleue du métro et, plus particulièrement, sur
23 la conception des futures installations de la STM,
24 c'est-à-dire les stations de métro, les stations
25 auxiliaires, les postes de district, terminus

1 d'autobus, et caetera.

2 Nous avons le mandat de vous informer sur
3 le projet, de recueillir vos commentaires et
4 opinions, et de rédiger un rapport dans lequel
5 nous présenterons des conclusions, des avis et des
6 recommandations à la lumière de ce que nous aurons
7 entendu.

8 Dans le but de rejoindre le plus grand
9 nombre de personnes possible, la STM a fait
10 distribuer plus de trente-neuf mille (39 000)
11 feuillets d'information dans les quartiers
12 concernés. Ces dépliants sont également disponibles
13 à la table d'accueil. Un avis public a été publié
14 dans différents journaux et des panneaux
15 d'information ont été installés à proximité des
16 futures installations. L'ensemble des documents
17 d'information sur le projet sont aussi mis à votre
18 disposition sur le site Web de la STM.

19 La consultation publique comprend deux
20 étapes. La première étape commence ce soir ou se
21 prolonge ce soir et elle se poursuit jusqu'à
22 demain, dix-neuf (19) février. Elle vise à vous
23 présenter toute l'information possible sur le
24 projet. Ce n'est donc pas le moment d'exprimer
25 votre opinion, c'est le moment de vous informer en

1 posant des questions.

2 La deuxième étape de la consultation sera
3 consacrée à l'expression des opinions. Elle aura
4 lieu du vingt-six (26) février au quatre (4) mars.
5 Et c'est à ce moment-là que vous pourrez nous faire
6 part de vos préoccupations, propositions et points
7 de vue à l'égard du projet. Vous pouvez présenter
8 votre opinion de quatre façons différentes : en
9 remplissant le questionnaire guidé qui se trouve
10 sur le site Web de la STM; par écrit et de façon
11 verbale lors d'une des séances d'expression des
12 opinions; de façon purement verbale lors d'une des
13 séances d'expression des opinions; ou simplement
14 par un écrit, sous forme de mémoire, d'un courriel
15 ou d'une lettre. Pour obtenir plus de détails sur
16 les différentes options, sur les façons de faire,
17 sur les dates limites d'inscription ou sur les
18 dates limites d'envoi de vos opinions écrites,
19 je vous prierais de vous informer à la table
20 d'accueil.

21 Une fois l'étape de l'expression des
22 opinions franchie, nous, les commissaires,
23 analyserons l'information reçue et les opinions
24 exprimées. Nous rédigerons un rapport que nous
25 remettrons au comité Suivi des actifs du conseil

1 d'administration de la STM, ceci se fera à l'été
2 deux mille vingt (2020). Ce rapport sera rendu
3 public. Le rapport de la commission a une valeur
4 consultative, c'est-à-dire que les décisions
5 finales relatives au projet de prolongement de la
6 ligne bleue ne nous appartiennent pas, mais elles
7 sont du ressort du conseil d'administration de la
8 STM.

9 Venons-en maintenant au déroulement de
10 la séance d'information de ce soir. Dans quelques
11 instants, j'inviterai la STM à présenter le projet.
12 La Ville de Montréal présentera également sa vision
13 préliminaire de mise en valeur du secteur afin de
14 vous donner davantage d'informations sur le
15 contexte.

16 Après cette présentation, nous prendrons
17 une pause d'une quinzaine de minutes. C'est à ce
18 moment-là que les personnes qui souhaiteront poser
19 des questions pourront s'inscrire au registre à la
20 table d'accueil. Au retour de la pause,
21 j'appellerai tour à tour les personnes inscrites
22 à se présenter aux deux micros, et je les inviterai
23 dans l'ordre d'inscription. Le registre
24 d'inscriptions pour poser des questions restera
25 ouvert jusqu'à vingt et une heures (21 h).

1 Ma tâche principale à titre de présidente
2 de la Commission est de favoriser votre
3 participation et de vous permettre de bien vous
4 renseigner ce soir sur le projet. Pour y arriver,
5 rien de tel qu'un climat serein et courtois. Je
6 vous demande donc de faire des représentations dans
7 cet esprit. Pourriez-vous, s'il vous plaît, dès
8 maintenant activer la fonction silence de
9 vos téléphones cellulaires.

10 Finalement, je tiens à remercier l'ensemble
11 des personnes qui ont travaillé à l'organisation de
12 cette séance d'information et qui contribuent à son
13 bon déroulement. Je vous souhaite à tous et à
14 toutes une très agréable soirée.

15 J'inviterais madame Maha Clour, directrice
16 de projet principale à la STM à nous présenter la
17 personne qui l'accompagne à l'avant puis à débiter
18 sa présentation.

19 PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR :

20 Merci, Madame la Présidente. La Commission, les
21 commissaires, mesdames et messieurs, bonsoir. Je
22 suis vraiment très heureuse de voir une salle très
23 pleine ce soir.

24 Donc, ce soir, je suis Maha Clour,
25 directrice au bureau de projet du prolongement de

1 la ligne bleue à la STM. Je suis accompagnée par
2 mon collègue de la Ville de Montréal, monsieur
3 Karim Charef, chef d'équipe de l'urbanisme.
4 Monsieur Charef va prendre la parole un peu plus
5 tard durant la présentation pour vous présenter
6 la vision de la Ville de l'est du territoire
7 montréalais.

8 Alors, ce soir, on est ici pour vous parler
9 bien évidemment du projet de la ligne bleue, mais
10 avant que je commence, vous avez tous reçu à votre
11 arrivée un beau crayon à l'effigie du prolongement
12 de la ligne bleue. Ce beau crayon a plusieurs
13 fonctions. La première fonction, bien évidemment,
14 c'est de l'utiliser ce soir pour prendre des notes
15 puis pour rédiger vos opinions écrites plus tard
16 pour les séances d'audiences.

17 Par contre, lorsque vous aurez fini avec
18 sa première utilisation, il y a une autre belle
19 fonction. Vous allez remarquer, au bout du crayon,
20 il y a une petite capsule verte. Ceci n'est pas
21 une efface, mise en garde. À l'intérieur de cette
22 capsule se trouvent des graines de plants de
23 myosotis. Le myosotis, c'est une fleur bleue,
24 comme on peut voir sur l'écran, alors lorsque
25 vous allez finir avec son utilisation, vous allez

1 pouvoir le planter, un peu comme on voit sur
2 l'écran et vous allez voir apparaître une belle
3 fleur bleue qui représente la ligne bleue qui
4 émerge dans l'est de la ville. Un petit clin d'oeil
5 pour vous.

6 (Applaudissements)

7 Merci. Alors, on va revenir à nos moutons,
8 alors la ligne bleue. Une petite mise en contexte,
9 il y a beaucoup d'informations sur l'écran, je vais
10 vous l'expliquer dans mes mots. Essentiellement, ce
11 que ça veut dire, c'est qu'en deux mille seize
12 (2016), il y avait une nouvelle loi sur la
13 gouvernance qui, dans le fond, désignait la STM
14 comme gestionnaire du projet du prolongement de la
15 ligne bleue.

16 Alors, depuis on est en travail actif avec
17 les différents partenaires du projet. D'ailleurs,
18 il y a des représentants des divers partenaires du
19 projet qui sont parmi nous ce soir qui vont
20 également être présents et disponibles pour
21 répondre à vos questions s'il y a lieu, et dans le
22 fond, on travaille très fort, là, depuis deux mille
23 dix-huit (2018) justement en vue de préparer le
24 démarrage de ce beau projet, là, qui va se réaliser
25 au cours des prochaines années.

1 Alors, c'est quoi le prolongement de la
2 ligne bleue? Vous le savez déjà sûrement, on parle
3 de la construction de cinq nouvelles stations vers
4 l'est, donc vers Anjou, on parle d'un nouveau
5 tunnel de métro d'une longueur d'à peu près cinq
6 point huit kilomètres (5,8 km) et de plusieurs
7 structures opérationnelles.

8 Les structures opérationnelles, c'est
9 au-delà des édicules de métro puis des stations en
10 tant que telles, on a besoin des infrastructures
11 qui permettent l'opération du métro. Donc, par
12 exemple on parle de terminus d'autobus, il y en a
13 deux dans le cadre du projet, on parle d'un
14 stationnement incitatif, on parle d'un garage de
15 trains également, on parle d'une correspondance
16 avec le service rapide bus sur le boulevard Pie-IX,
17 on parle de structures auxiliaires et de sorties de
18 secours. Je vais vous expliquer un peu plus tard en
19 quoi ça consiste. On parle d'un centre de service
20 pour les employés de la STM puis un poste
21 d'alimentation électrique qui assure l'alimentation
22 électrique du prolongement de la ligne bleue.

23 Alors, vous avez vu fort probablement le
24 tracé à votre arrivée dans les dépliants qui ont
25 été distribués dans le secteur. Je vais juste

1 utiliser mon pointeur.

2 Alors, on part de la station Saint-Michel
3 qui est une station existante, qui est la station
4 terminale actuelle de la ligne bleue pour se rendre
5 vers l'est, on parle de cinq nouvelles stations qui
6 sont indiquées en noir. On est très conscient qu'il
7 y a des noms notamment qui se trouvent déjà dans le
8 réseau du métro, c'est des noms temporaires, il y a
9 des mécanismes qui sont en place actuellement pour
10 déterminer des nouveaux noms pour ces stations.

11 Alors, on parle dans les intersections
12 principales à l'intersection Jean-Talon/Pie-IX pour
13 une nouvelle station Pie-IX, Viau et Jean-Talon,
14 Lacordaire, Langelier et ensuite, on bifurque pour
15 se retrouver à Anjou. À travers chacune de ces
16 stations, on a des interstations, donc entre deux
17 stations, on retrouve les fameuses structures
18 auxiliaires que je vous en parlerai un peu plus
19 tantôt, qui sont nécessaires pour les opérations du
20 métro, et on aboutit donc avec la dernière
21 structure auxiliaire qui se trouve à l'est de
22 l'autoroute 25 dans l'arrondissement Anjou.

23 Alors, c'est quoi les bénéfices d'un gros
24 projet d'envergure de ce genre? Bon, bien,
25 évidemment, on veut améliorer la mobilité à

1 l'échelle de la région, c'est l'objectif. On veut
2 renforcer l'intermodalité et l'utilisation
3 conviviale des divers modes de transport, donc,
4 oui, métro, réseau bus, on parle du SRB Pie-IX, de
5 pistes cyclables, et caetera. On veut appuyer le
6 développement économique et urbain du secteur. On
7 veut intégrer des aménagements qui assurent
8 l'accessibilité universelle. Donc, l'accessibilité
9 universelle, ce n'est pas seulement des ascenseurs,
10 c'est tout le parcours client de A à Z de façon
11 sécuritaire et fluide pour toute notre clientèle.
12 Et on parle d'un projet durable visant une
13 certification Envision. Donc, une certification
14 Envision, pour celles et ceux qui connaissent les
15 certifications LEED, c'est très similaire, ça vise
16 justement l'intégration d'éléments de développement
17 durable, mais aussi de l'intégration ou un échange
18 avec la communauté, donc un peu comme les soirées
19 qu'on fait ce soir de pouvoir vous rencontrer,
20 discuter avec vous et de voir un petit peu c'est
21 quoi vos commentaires, vos préoccupations, vos
22 besoins, qu'on va pouvoir utiliser pour inspirer la
23 suite des choses au niveau du projet.

24 Alors, les principaux jalons du projet,
25 comme je mentionnais tantôt, lors de l'adoption de

1 la nouvelle Loi sur la gouvernance, la STM a été
2 nommée gestionnaire du projet. Vous allez tous me
3 dire, bien évidemment, ça fait très longtemps qu'on
4 parle de la ligne bleue. On en est très conscients,
5 il y a eu plusieurs études au cours des dernières
6 années, mais c'est important de savoir que lors
7 de son transfert en deux mille seize (2016), il y
8 a eu des études qui avaient été réalisées qui
9 déterminaient notamment le tracé et la localisation
10 des différentes stations, des différentes
11 infrastructures nécessaires pour le prolongement.

12 Donc, aujourd'hui, le mandat de la STM,
13 c'est de réaliser le tracé qui est, en fait, la
14 configuration, la portée même du projet telle
15 qu'elle est définie et autorisée par les
16 partenaires du projet.

17 Donc, à partir de deux mille dix-huit
18 (2018), la STM s'est mobilisée. On a formé un
19 bureau de projet, on a plusieurs architectes et
20 ingénieurs, notamment certains qui sont dans la
21 salle ce soir parmi nous, qui travaillent
22 activement à mettre à jour des différentes études,
23 notamment en termes de conception des stations puis
24 d'intégration urbaine, comme madame la présidente
25 a mentionné tantôt, qui est l'objectif de la

1 consultation de ce soir.

2 On a bien évidemment enclenché le processus
3 d'acquisition de terrains aussi. On est à faire
4 différents relevés et analyses, puis on démarre
5 l'ingénierie. On fait aussi beaucoup d'arrimage
6 avec les autres chantiers du secteur, donc tout ce
7 qui est avec la Ville de Montréal, les
8 arrondissements concernés, le ministère des
9 Transports, on est en discussions actives pour nous
10 assurer que tout fonctionne ensemble.

11 À partir de deux mille vingt et un (2021),
12 on prévoit démarrer les travaux. Et par la suite,
13 bien évidemment, tous les tests puis les travaux,
14 bien, on prévoit une mise en service en deux mille
15 vingt-six (2026).

16 Donc, c'est quoi le processus de
17 consultations publiques? Donc, ce soir, bien, en
18 fait, on a commencé les consultations publiques
19 avec les soirées d'information. Il y a d'autres
20 étapes à venir qui nous amènent jusqu'au mois de
21 mars pour les séances d'audiences. Par la suite, la
22 Commission va devoir faire son travail, intégrer
23 tous les commentaires qui ressortent dans les
24 soirées d'information pour émettre un rapport de
25 recommandations qui va être déposé à la STM à l'été

1 ainsi qu'à la Ville de Montréal. L'objectif ultime,
2 c'est qu'on aboutisse à un nouveau règlement
3 d'urbanisme qui va permettre l'émission des
4 différents permis nécessaires pour réaliser les
5 travaux pour le prolongement.

6 Alors, je vais utiliser mon pointeur. On
7 est déjà dans l'étape 2, au niveau des
8 consultations publiques, mais on a déjà fait
9 plusieurs activités dans le passé, depuis les
10 derniers mois, avec les différents groupes
11 communautaires du secteur pour justement être
12 toujours à l'écoute active. La STM préconise
13 beaucoup une démarche de transparence auprès des
14 citoyens.

15 Donc, par la suite, suite à la consultation
16 publique, suite aux recommandations qui vont en
17 sortir. Donc, par la suite, on va intégrer tous ces
18 commentaires-là dans notre conception. On va avoir
19 l'occasion de revenir vers vous au cours des
20 prochains mois, donc d'ici cet été ou à l'automne,
21 pour vous présenter les différents avancements ou
22 évolutions au niveau de la conception
23 architecturale, donc certains rendus visuels.

24 Et par la suite, on va aussi revenir cet
25 automne pour vous parler sur justement les mesures

1 de mitigation qu'on va mettre en place au niveau de
2 la réalisation même de ces travaux. Il y a
3 plusieurs études qui sont en cours, comme je vous
4 mentionnais tantôt, justement pour voir quel type
5 de mesures de mitigation qu'on va mettre en place
6 pour nous assurer de minimiser les impacts de ces
7 chantiers quand même d'envergure dans le secteur.

8 Ce n'est pas la première fois que la STM
9 fait des projets quand même de cette ampleur, on a
10 déjà des mesures qui sont quand même assez bien
11 éprouvées et testées, mais on veut quand même être
12 à l'écoute du secteur puis bien s'adapter justement
13 aux besoins.

14 Et par la suite, ce ne sera bien évidemment
15 pas la dernière fois qu'on va se voir, on va se
16 voir vraiment au courant de toutes les prochaines
17 années au niveau des travaux, justement via
18 différentes tribunes ou différents mécanismes qu'on
19 a déjà l'habitude de mettre en place au niveau de
20 la communauté.

21 Maintenant, je cède la parole à mon
22 collègue, monsieur Charef. Monsieur Charef va vous
23 présenter la vision de la Ville. Comme vous le
24 savez, le mandat de la STM, c'est de bien
25 évidemment réaliser le prolongement de la ligne

1 bleue, mais la ligne bleue s'inscrit dans une
2 vision beaucoup plus globale de la Ville de
3 Montréal, dans le territoire est de la ville, et
4 monsieur Charef va vous expliquer ça.

5 PRÉSENTATION PAR M. KARIM CHAREF :

6 Merci. Comme je n'ai pas la souplesse de madame
7 Clour, je vais me tenir assis, si vous le
8 permettez. Mesdames et Messieurs, je vous souhaite
9 la bienvenue, Madame la Présidente, Messieurs les
10 Commissaires, merci de m'accueillir.

11 C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la
12 Ville de Montréal s'associe, accompagne la STM dans
13 le cadre de cette consultation publique sur le
14 projet de métro qui va sans dire changer le visage
15 de cette partie de la ville.

16 Pour Montréal, c'est plus qu'un projet
17 d'infrastructure de transport collectif, c'est un
18 formidable levier de développement économique, un
19 levier de développement urbain, développement
20 social et de mise en valeur de cette partie de la
21 ville au bénéfice des citoyennes, des citoyens, des
22 résidants, des travailleurs, travailleuses, des
23 commerçants de cette partie de l'est de Montréal.

24 Pour la Ville, alors c'est cette vision que
25 l'on soutient, alors c'est une vision qui entend

1 orienter la mise en valeur de ce territoire pour
2 maximiser les retombées de cet investissement
3 majeur du gouvernement du Québec sur la population.
4 Donc, la vision que je vous présente, en fait, elle
5 incarne les quatre grandes priorités de
6 l'administration municipale qui tournent autour de
7 la mobilité active et collective, qui tournent
8 aussi autour du développement économique; troisième
9 grande priorité de l'administration municipale, la
10 transition écologique, et finalement l'habitation.

11 C'est une vision aussi qui insufflera un
12 nouvel élan pour l'est de Montréal, un petit peu
13 dans la foulée de la Déclaration du gouvernement du
14 Québec et de la Ville de Montréal pour revitaliser
15 l'est de Montréal. C'est aussi donc une feuille de
16 route pour guider les efforts de mise en valeur
17 du territoire qui sera nouvellement desservi de
18 manière à maximiser les retombées. Comme je disais,
19 c'est aussi une occasion formidable de repenser
20 l'aménagement et la mobilité dans cette partie de
21 Montréal.

22 C'est une vision qui tentera d'orienter le
23 renouveau et les interventions aux abords des
24 futures stations de métro à travers des critères
25 puis des balises en matière d'intégration urbaine,

1 parce qu'on ne se le cachera pas, une
2 infrastructure de transport collectif de cette
3 ampleur soulève des défis d'intégration urbaine
4 dans les milieux qui l'accueillent.

5 Alors, cette vision s'articule autour de
6 trois grands axes, trois grandes orientations, dont
7 la première qui veut que le métro soit
8 véritablement un vecteur de renouveau de l'est de
9 Montréal, notamment dans ce corridor névralgique de
10 Montréal. C'est l'occasion aussi de repenser la
11 mobilité dans le secteur à la faveur d'une mobilité
12 collective et active. C'est un renouveau aussi
13 qu'on souhaite qu'il limite son empreinte
14 écologique.

15 À ces grandes orientations, il y a une
16 série d'objectifs que la Ville soutient. Il s'agit,
17 par exemple, en termes de renouveau, il y a une
18 volonté affirmée de l'administration municipale de
19 diversifier les activités urbaines, d'intensifier
20 les activités urbaines dans le corridor du futur
21 métro. C'est l'occasion aussi de densifier aux
22 abords des stations de métro et d'insuffler les
23 secteurs ou les terrains sous-utilisés. Comme vous
24 connaissez, il y a beaucoup de terrains de
25 stationnement, donc c'est l'occasion de changer de

1 paradigme et d'aller vers une certaine
2 densification de ces secteurs.

3 En lien avec la deuxième grande orientation
4 en lien avec la mobilité, c'est l'occasion de
5 redéfinir un maillage des déplacements collectifs
6 avec les accès au métro. Donc, il y a cinq
7 nouvelles stations de métro qui seront construites.
8 Tout le patron des déplacements en matière de
9 transport collectif va devoir s'articuler autour de
10 ces futures stations de métro.

11 C'est aussi un objectif pour la Ville
12 d'orienter les aménagements pour remettre le piéton
13 au coeur de la mobilité. C'est aussi l'occasion
14 d'innover en matière de mobilité dans le secteur.

15 Et finalement, la troisième grande
16 orientation se décline en objectifs suivants en
17 matière de transition écologique et de diminution
18 de l'empreinte écologique dans le secteur, c'est
19 véritablement l'occasion d'accroître le
20 verdissement dans le secteur. On ne se le cachera
21 pas, c'est un immense îlot de chaleur ce corridor
22 donc, et c'est l'occasion rêvée pour inverser cette
23 tendance avec une stratégie de verdissement,
24 gestion écologique des eaux.

25 Et finalement, c'est un renouveau qui devra

1 être bâti sur des standards élevés en matière
2 d'architecture, de design urbain, donc il y a une
3 volonté ferme de l'administration municipale de
4 soutenir ou d'atteindre ces objectifs.

5 Plus finement, cette vision se décline plus
6 concrètement, plus spécifiquement par rapport aux
7 futures stations. Chaque station s'insère dans un
8 milieu particulier, un contexte particulier, c'est
9 pour la ville l'occasion de redéfinir les abords de
10 ces futures stations de métro. On parle d'orienter
11 le renouveau et les interventions aux abords de ces
12 futures stations de métro, il y a de vastes
13 secteurs qui présentent un potentiel indéniable de
14 requalification, on parle de grands centres
15 d'achat, grands stationnements, il y a là
16 l'occasion d'aller vers de nouveaux quartiers, de
17 nouveaux milieux de vie avec l'arrivée du métro.

18 Et finalement, pour la Ville, en termes des
19 prochaines étapes en ce qui concerne la Ville et
20 les arrondissements concernés, donc après la
21 présentation de cette vision, donc qui fait l'objet
22 d'un document qui va être mis en ligne sur le site
23 de la Société des transports de Montréal, dans les
24 séances qui suivent en deux mille vingt (2020), il
25 y aura l'adoption d'un programme particulier pour

1 la rue Jean-Talon, donc qui est initié par
2 l'arrondissement Saint-Léonard, à la fin deux mille
3 vingt (2020), à l'automne, il y aura l'adoption du
4 règlement, donc c'est un règlement d'agglomération
5 pour permettre la construction, la réalisation du
6 métro.

7 Puis on s'en ira tranquillement, d'ici deux
8 mille vingt-six (2026), dans toutes sortes de
9 démarches de planifications pour encadrer le
10 développement avec des outils d'urbanisme
11 spécifiques au secteur.

12 Alors, d'ici deux mille vingt-six (2026),
13 donc d'ici la fin du projet du métro, la Ville et
14 les arrondissements travaillent, d'ailleurs c'est
15 commencé déjà depuis un an, deux ans, en étroite
16 collaboration avec la STM et ses partenaires que
17 sont le ministère des Transports, l'ARTM notamment,
18 pour s'assurer d'un meilleur arrimage pour qu'on
19 ait à la fin un projet qui soit le plus intégré
20 possible, donc que ce soit dans cette collaboration
21 autant dans la phase de planification actuelle,
22 elle interviendra aussi durant la mise en oeuvre
23 du projet, c'est-à-dire durant tout le chantier.

24 Donc, c'est un petit peu les grandes lignes
25 de cette vision qui vous est présentée ce soir. Je

1 vous invite à consulter donc le document de vision
2 qui va être rendu disponible bientôt sur le site
3 Internet de la STM. Merci beaucoup.

4 PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR (suite) :

5 Merci Karim. Merci. Donc, monsieur Charef a
6 beaucoup parlé justement de l'intégration de
7 travail qu'on fait entre nous, la STM, la Ville,
8 les arrondissements concernés et les autres
9 partenaires du projet. Mais qu'en est-il au niveau
10 de la conception même des stations?

11 Pour celles et ceux qui ne le savent pas,
12 le réseau de métro de Montréal est reconnu
13 mondialement par son orientation lors de sa
14 conception, sa construction, essentiellement par le
15 fait que chaque station ait une conception unique,
16 une conception architecturale unique, donc une
17 identité unique. C'est important pour la STM de
18 poursuivre dans le prolongement cette orientation-
19 là, et c'était aussi important pour la STM de
20 justement donner de l'importance ou de la place au
21 niveau de la conception architecturale et
22 l'intégration urbaine de nos nouvelles
23 infrastructures. Donc, il y a une certaine
24 indépendance même au niveau des choix
25 architecturaux faits dans le cadre du projet.

1 Alors, l'année dernière, on a mis sur pied
2 un comité consultatif d'intégration architecturale
3 urbaine et patrimoniale, communément appelé le
4 CCIAUP, qui est un comité multidisciplinaire sur
5 lequel siègent notamment des experts du milieu,
6 mais aussi des élus, des représentants du projet.
7 La mission première de ce comité, c'est bien
8 évidemment de garder une certaine vigie sur les
9 décisions architecturales qui sont prises et une
10 certaine autonomie aussi.

11 Alors, comme je vous ai mentionné, c'est
12 important de maintenir cette orientation, donc je
13 vous confirme que le prolongement va poursuivre
14 dans cette lignée-là, alors chaque station va avoir
15 sa conception, son identité unique.

16 Au niveau des lieux d'implantation des
17 futures stations, alors j'ai beaucoup mentionné
18 qu'on entame la démarche de conception
19 architecturale, d'ailleurs ceux qui ont suivi les
20 médias depuis les derniers mois, vous avez sûrement
21 été mis au fait qu'on a déjà sélectionné aussi les
22 différentes firmes d'architectes pour faire la
23 conception de chacune des stations. Ces ressources-
24 là sont justement à s'intégrer dans le bureau de
25 projet pour travailler avec nos ingénieurs et nos

1 architectes.

2 Donc, aujourd'hui on n'a pas encore de
3 rendu visuel de qu'est-ce qu'ont l'air ces
4 nouvelles stations. Le travail se fait, comme je
5 vous ai mentionné tantôt, on a certains architectes
6 dans la salle ce soir, ils vous écoutent, ce que
7 vous allez nous dire va les influencer dans leur
8 démarche de conception.

9 Donc, aujourd'hui ce que je vous présente,
10 c'est vraiment la localisation. Alors, c'est
11 vraiment juste des espaces, blocages d'espaces
12 justement pour vous démontrer à quel endroit on va
13 s'implanter puis parfois la superficie qu'on
14 prévoit prendre sur chacun de ces terrains.

15 L'autre élément que je vais vous mentionner
16 aussi, je vous ai mentionné tantôt comme quoi que
17 le processus d'acquisition est en cours. C'est
18 important de savoir qu'aujourd'hui, tous les
19 propriétaires qui sont touchés par les acquisitions
20 du prolongement ont été avisés. Donc, si parmi
21 vous, vous vous posez la question, vous pensez que
22 c'est à proximité de chez vous, c'est important de
23 savoir c'est que si vous avez été avisé ou pas
24 avisé, bien, vous êtes à jour dans le processus.

25 Alors, on va partir à Saint-Michel pour les

1 qui connaissent le secteur, donc pour vous
2 identifier, on est sur le boulevard Saint-Michel,
3 la station Saint-Michel qui est la station
4 terminale en ce moment au niveau de la ligne bleue.
5 On a l'édicule principal, l'édicule secondaire de
6 l'autre côté. Ce qu'on vient planter ici, c'est une
7 poste de district et un centre de service.

8 L'espace en bleu, essentiellement, c'est un
9 espace non accessible pour le public, c'est des
10 espaces, des locaux nécessaires, encore une fois,
11 pour le bon fonctionnement du métro, on parle de
12 centre de service pour nos employés qui doivent
13 intervenir au niveau de la ligne au besoin,
14 lorsqu'il y a des incidents ou des urgences. Et on
15 a un poste de district, dans le fond, qui alimente
16 électriquement le nouveau prolongement.

17 Ensuite, on arrive à l'intersection de la
18 rue Jean-Talon et du boulevard Pie-IX. Je vous ai
19 parlé tantôt d'une correspondance avec le service
20 rapide bus Pie-IX. Pour les gens qui se promènent
21 dans le secteur, vous avez sûrement vu, il y a déjà
22 des travaux un petit peu sur Pie-IX qui se font, ça
23 c'est pour le SRB. Le SRB, c'est un autre projet de
24 la STM, donc bien évidemment, on est bien arrimé au
25 niveau de ces interventions.

1 L'autre élément qu'il est important aussi
2 de mentionner que dans la finalité, il va y avoir
3 un tunnel piétonnier en souterrain, sous le
4 boulevard Pie-IX, qui va permettre de raccorder les
5 nouveaux édicules du SRB Pie-IX qui sont indiqués
6 en vert ici, en plein milieu du boulevard, et la
7 future station Pie-IX. Donc, on a l'édicule
8 secondaire, l'édicule principal, on a un terminus
9 d'autobus et un espace dédié à la clientèle pour
10 pouvoir accéder aux différents modes de transport.
11 Et ce qu'on voit ici, le petit rectangle bleu,
12 c'est une sortie de secours. Donc, ça, c'est un
13 accès nécessaire ou une sortie nécessaire pour être
14 conforme aux normes applicables dans la conception
15 et la construction du métro, à une certaine
16 distance de parcours, on est obligé par la loi
17 d'offrir des sorties en cas d'urgence.

18 Alors, on arrive après ça à la prochaine
19 intersection qui est le boulevard Viau et
20 Jean-Talon. Donc, encore une fois, on a l'édicule
21 secondaire, l'édicule principal et une sortie de
22 secours; ensuite, boulevard Lacordaire/Jean-Talon,
23 édicule principal, édicule secondaire et la sortie
24 de secours; Langelier/Jean-Talon, édicule
25 principal, édicule secondaire, la sortie de

1 secours, et on aboutit à Anjou, bien évidemment,
2 donc dans l'axe Bélanger, on se trouve dans l'aire
3 de stationnement du centre commercial des Galeries
4 d'Anjou. Considérant que c'est une station
5 terminale, on a trois édicules, dont un édicule
6 principal et deux édicules secondaires, on a un
7 terminus d'autobus avec, encore une fois, un espace
8 dédié à la clientèle pour accéder aux différents
9 modes de transport et on a un accès à un
10 stationnement incitatif qui va se trouver en
11 souterrain. Donc, ça, c'est vraiment l'accès en
12 surface, le stationnement souterrain va se trouver
13 à un niveau souterrain en dessous de l'aire de
14 stationnement actuelle du centre commercial.

15 Je vous ai également parlé d'entrée de jeu
16 d'autres infrastructures opérationnelles, bien,
17 dans le fond, c'est les structures auxiliaires. Les
18 structures auxiliaires, c'est quoi? C'est des
19 bâtiments hors terre qui abritent des postes de
20 ventilation mécanique. Donc, dans le fond, leur
21 fonction, c'est de ventiler le réseau, d'évacuer
22 les eaux d'infiltration, mais également aussi de
23 servir comme sortie de secours, comme je vous ai
24 mentionné tantôt, en cas d'urgence.

25 Toutes les structures de ventilation sont

1 équipées de silencieux spécialisés. Donc, je vais
2 juste vous mentionner qu'on a déjà plusieurs,
3 plusieurs de ces genres de structures-là un peu
4 partout sur le territoire montréalais, elles sont
5 tellement bien cachées que fort probablement vous
6 ne les avez jamais remarquées. Donc, encore une
7 fois, dans le souci de bien les intégrer dans leur
8 environnement, autant au niveau bâti au niveau de
9 l'intégration urbaine puis de l'architecture, mais
10 aussi en termes de, justement, utilisation
11 opérationnelle, bien, ça passe inaperçu, donc il y
12 a beaucoup de soucis justement à ce niveau-là pour
13 qu'ils s'intègrent bien dans leur environnement.

14 Alors, on les retrouve où? La structure
15 auxiliaire une est dans le parc Michel-Ange, dans
16 le fond, juste à l'est de la station Saint-Michel.
17 Cette structure est déjà existante, elle est
18 déjà là. On va devoir la modifier, notamment
19 pour intégrer une sortie de secours pour le
20 prolongement de la ligne bleue, donc durant
21 nos travaux.

22 Ensuite, on en trouve une autre dans l'aire
23 de stationnement au coin du boulevard Provencher et
24 la rue Jean-Talon; une autre sur la rue des
25 Angevins, à l'accès du stationnement de l'église de

1 la paroisse Saint-Gilbert; une quatrième sur la rue
2 de la Villanelle; une autre dans le parc Boisé
3 Jean-Milot. Donc, là, je vous rappelle ici, le
4 tracé, le tunnel bifurque légèrement pour retrouver
5 l'axe Bélanger, donc on étend justement le détour
6 pour venir rejoindre l'axe Bélanger, et on aboutit
7 à l'est de l'autoroute 25, sur le boulevard
8 Châteauneuf, au coin de la rue Boreau, dans une
9 aire de stationnement.

10 Donc, la planification des travaux, comme
11 je vous ai mentionné, on est en ingénierie, mais on
12 fait beaucoup, beaucoup d'études en ce moment,
13 notamment sur tout ce qui est maintien de
14 circulation, plans de circulation une fois les
15 infrastructures construites, toutes les mesures de
16 mitigation qu'on va mettre en place durant les
17 travaux.

18 Je vous ai également mentionné que ce n'est
19 pas la première fois que la STM fait des gros
20 projets d'envergure. On a quand même testé à
21 plusieurs reprises depuis les dernières années
22 différents types de mesures qu'on met en place
23 justement lorsqu'on fait des chantiers d'envergure.
24 C'est des mesures qu'on va réappliquer dans le
25 cadre du prolongement, mais qu'on va bien adapter

1 au secteur, donc on est vraiment à l'écoute, c'est
2 important pour nous de comprendre les habitudes des
3 gens dans le secteur, autant au niveau des
4 résidants qu'au niveau des gens qui travaillent,
5 des commerçants, et caetera.

6 Puis comme je vous ai mentionné tantôt,
7 tous ces éléments-là, on va être en mesure de vous
8 revenir cet automne pour vous donner les détails
9 justement de ces mesures puis comment qu'on va les
10 appliquer, l'échéancier, à quel moment puis les
11 différentes tribunes qui vont être disponibles pour
12 vous à ce moment-là.

13 En parlant de différentes tribunes, encore
14 une fois, on a l'habitude bien évidemment, puis en
15 guise de transparence dans notre démarche, c'est
16 important pour nous de mettre des canaux de
17 communication pour continuer à vous voir tout au
18 long du projet. Ça, ça peut représenter différentes
19 façons. On a ce qu'on appelle des agents de
20 liaison, c'est des représentants de la STM qui vont
21 être bien identifiés, qui vont se retrouver
22 directement sur le terrain durant nos travaux, donc
23 c'est des gens que vous allez pouvoir aller voir au
24 besoin si vous avez des questions, si vous avez des
25 demandes ou des préoccupations.

1 On a aussi d'autres types de mécanismes,
2 comme les comités citoyens qui peuvent permettre
3 justement de regrouper les citoyens pour avoir une
4 approche, encore une fois, un peu plus
5 personnalisée avec la STM, qu'on rencontre
6 régulièrement au cours du projet.

7 Puis il y aura également tout autre type
8 de canaux de communication, autant au niveau de
9 bulletins électroniques, le site Web va être bien
10 évidemment mis à jour régulièrement, et d'autres
11 façons de vous diffuser l'information en temps
12 réel.

13 Donc, à venir cette année, donc on est dans
14 la démarche des soirées d'information, il y en a
15 une dernière demain soir. Par la suite, on démarre
16 les séances d'expression des opinions, donc là
17 ça va être à votre tour de nous communiquer, de
18 nous parler. On démarre, le vingt-six (26) février
19 prochain, ça se déroule jusqu'au quatre (4) mars.
20 C'est important de vous dire, en fait, on vous
21 encourage de nous écrire, c'est important pour
22 nous, toute cette démarche-là, c'est justement pour
23 vous entendre, pour savoir un petit peu ce que vous
24 avez à nous dire.

25 C'est important de vous dire, par contre,

1 si vous désirez nous écrire puis venir nous
2 présenter votre opinion écrite en personne, vous
3 avez jusqu'à trois jours avant la séance à laquelle
4 vous voulez participer à nous soumettre votre
5 opinion écrite ou votre mémoire. Sinon, vous pouvez
6 tout simplement nous écrire, et là vous avez
7 jusqu'au quatre (4) mars, c'est la date limite.
8 Troisième option aussi, c'est que vous vous
9 présentée à une soirée sans nécessairement nous
10 écrire, c'est une possibilité aussi, à ce moment-là
11 vous allez pouvoir prendre la parole.

12 Si vous avez des questions de comment
13 écrire un mémoire, comment s'y prendre, vous ne
14 savez pas trop, il y a beaucoup d'informations
15 disponibles sur le site Web, il y a un
16 questionnaire qui peut vous guider également aussi,
17 donc il y a beaucoup d'outils qui sont à votre
18 disposition.

19 Donc, pour demeurer informé, le site Web,
20 c'est un outil très important que je vous encourage
21 à visiter régulièrement. Vous allez pouvoir aussi
22 vous inscrire à un bulletin électronique qui va
23 pouvoir justement, vous tenir au courant des
24 différents jalons en temps réel. Il y a aussi
25 un numéro de téléphone STM-Infos. Je veux juste

1 aussi vous mentionner que si jamais vous nous
2 appelez puis vous désirez parler à un représentant
3 de la STM, il faut l'indiquer, il faut le dire à la
4 personne du service à la clientèle pour qu'on
5 puisse vous rappeler.

6 Alors, les prochaines étapes, on attend un
7 dépôt du rapport de la Commission cet été, on
8 avance au niveau de la conception architecturale,
9 donc on espère, on souhaite pouvoir vous présenter
10 l'avancement ou l'évolution des rendus
11 architecturaux cet été aussi. On se revoit aussi à
12 l'automne au niveau des mesures de mitigation à
13 mettre en place pour le démarrage des travaux.

14 Et voilà, ça fait le tour. Merci encore
15 une fois de votre participation et de votre écoute.
16 (Applaudissements)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Merci, Madame Clour, merci, Monsieur Charef. Nous
19 allons maintenant prendre une pause de quinze (15)
20 minutes. Vous êtes ici pour vous informer,
21 donc c'est le temps de vous inscrire pour poser vos
22 questions. L'inscription se fait à la table
23 d'accueil en avant et les questions seront prises
24 dans l'ordre où vous vous serez inscrit. Vous aurez
25 droit à deux questions par intervention. Si vous

1 avez plus que deux questions, vous pouvez vous
2 réinscrire, mais à ce moment-là, vos questions
3 trois et quatre seront prises dans l'ordre où vous
4 vous serez inscrit pour ces questions subséquentes.
5 Vous pouvez vous inscrire et vous réinscrire au
6 registre jusqu'à vingt et une heures (21 h).

7 Finalement, je vous invite à remplir
8 le questionnaire d'évaluation qui vous a été remis
9 à votre arrivée et à le déposer, à la fin de la
10 séance, à l'endroit prévu à cet effet. Ceci permet
11 de bonifier la qualité du dialogue entre la STM et
12 les citoyens. Merci de votre attention. Bonne
13 pause.

14 SUSPENSION DE LA CONSULTATION

15 REPRISE DE LA CONSULTATION

16 _____

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Merci de prendre place. Nous sommes nombreux, vous
19 êtes un public intéressé, nous allons faire de
20 notre mieux pour répondre à vos questions parce que
21 c'est maintenant le temps d'entendre vos questions
22 et d'entendre les réponses.

23 Je dois vous dire qu'on m'a déjà remis
24 une vingtaine de noms de personnes qui veulent
25 poser de questions, ces gens seront appelés au

1 micro selon l'ordre de leur inscription. Par
2 ailleurs, comme vous êtes nombreux et comme il
3 pourrait y avoir beaucoup de questions, au-delà de
4 ça, s'il y a des gens qui ont des nouvelles
5 questions, on va vous demander de les écrire, de
6 sorte que si jamais on n'a pas le temps de traiter
7 les questions ce soir, ces questions-là deviendront
8 les premières à être lues lors de la séance de
9 demain soir.

10 Également, je dois vous dire qu'il y aura
11 les séances d'expression des opinions. Je vous
12 engage à vous inscrire si vous souhaitez présenter
13 une opinion. Il arrive des fois que les salles sont
14 combles, il y a peut-être beaucoup de gens qui
15 veulent être entendus, alors juste question de
16 prudence, si vous voulez être sûr d'être soit
17 entendu pour parler ou pour présenter un mémoire,
18 les gens à l'accueil peuvent vous aider au niveau
19 des démarches à suivre pour être sûr de réserver
20 votre place.

21 Il y a des gens ici de la STM évidemment,
22 mais il y a des représentants d'autres
23 organisations, comme le ministère des Transports du
24 Québec, l'Autorité régionale de transport
25 métropolitain, la Ville de Montréal ou des

1 représentants d'arrondissements. Ils peuvent être
2 présents dans la salle.

3 Tout a été mis en oeuvre pour que vos
4 questions puissent être présentées à la personne
5 la plus susceptible d'avoir des réponses complètes
6 à vous donner. Cependant, si une question demeure
7 sans réponse, la STM s'engage à vous faire suivre
8 la réponse par courriel et à la rendre publique sur
9 le site Web.

10 Alors, tel que déjà mentionné, vous serez
11 appelé dans l'ordre d'inscription pour que vous
12 puissiez poser vos questions. Je vous rappelle que
13 vous avez droit à deux questions par intervention,
14 et si vous avez plus que deux questions, vous
15 pouvez vous réinscrire au registre qui restera
16 ouvert jusqu'à vingt et une heures (21 h).

17 Je vous demande, vous voyez, nous sommes
18 nombreux, je vous demande de limiter les
19 préambules. Ce n'est pas une soirée pour exprimer
20 des opinions. C'est une soirée pour se renseigner,
21 tout savoir sur le projet. Donc, vous présentez
22 des questions.

23 Je vous rappelle également que les
24 questions doivent m'être dirigées à moi, la STM
25 doit répondre à moi, donc le forum ne prévoit pas

1 d'interventions directes entre ceux qui posent les
2 questions et les représentants de la STM, tout doit
3 passer par la présidente, et ce sera avec plaisir
4 que j'acheminerais vos questions.

5 Finalement, nous voulons travailler dans le
6 plus grand respect, je vous demande, encore une
7 fois, de limiter les préambules et soyez courtois
8 dans vos questions. Et les commissaires, mes
9 collègues commissaires et moi-même sommes
10 principalement en mode écoute ce soir, mais par
11 contre, nous pouvons intervenir et poser des
12 questions ou des sous-questions pour s'assurer que
13 nous sommes en bonne maîtrise de tous les éléments
14 qui sont requis pour notre travail.

15 En principe, la séance ce soir devrait se
16 terminer à vingt-deux heures (22 h), s'il n'y pas
17 le temps d'éplucher toutes les questions, tel que
18 je l'ai mentionné, les nouvelles questions seront
19 prises par écrit et reportées à la séance de
20 demain. Par contre, s'il s'agit qu'on prévoit un
21 dépassement de quelques minutes, ça, on essaiera de
22 s'organiser pour faire en sorte que tout le monde
23 puisse poser leurs questions.

24 PÉRIODE DE QUESTIONS

25 Donc, sans plus, j'invite notre premier

1 intervenant, monsieur Réal Masse, à se présenter
2 au micro.

3 M. RÉAL MASSE :

4 J'ai trouvé très intéressant ce que vous nous avez
5 mentionné sur les stationnements incitatifs,
6 surtout le souterrain. J'aimerais ça avoir plus
7 d'information, parce que j'ai réussi à entendre
8 qu'il y aurait un stationnement pour les autobus,
9 j'aimerais avoir un peu plus d'information, s'il
10 vous plaît.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci, Monsieur Masse. Madame Clour, pouvez-vous
13 répondre?

14 Mme MAHA CLOUR :

15 Oui. Alors, en fait, il y a le stationnement
16 incitatif véhiculaire, donc pour les voitures, ce
17 stationnement incitatif est en souterrain. Alors,
18 si on voit à l'écran, on a le bâtiment à l'extrême
19 est qui est indiqué par un P, ça, c'est l'accès en
20 surface au stationnement qui va se trouver en
21 souterrain pour les voitures.

22 Ensuite, ce qu'on voit en pointillés
23 indiqué avec la lettre T, en fait, on a une lettre
24 T d'un petit bâtiment en couleur bleue pleine, ce
25 bâtiment-là c'est un bâtiment annexé à l'édicule

1 principal pour l'accès au terminus d'autobus. La
2 surface pointillée avec une coloration plus pâle
3 qui est également indiquée avec un T, c'est un
4 espace dédié pour l'embarquement et débarquement
5 des autobus. Il est indiqué par une surface non
6 configurée, je vais le dire comme ça, parce que
7 sa définition en tant que telle est en cours en ce
8 moment.

9 Mais ce qu'il est important de retenir,
10 c'est que c'est un espace dédié pour la clientèle,
11 pour pouvoir accéder aux différents modes de
12 transport, donc embarquer dans un autobus,
13 débarquer d'un autobus, accéder au métro, c'est
14 l'espace qui est dédié pour ça.

15 M. RÉAL MASSE :

16 Vous parlez de combien d'autobus, s'il vous plaît?

17 Mme MAHA CLOUR :

18 On parle à peu près, là je n'ai pas le chiffre
19 exact, mais à peu près d'une envergure de vingt-
20 cinq (25) lignes, je ne peux pas, par contre, vous
21 dire lesquelles exactement qu'elles desservent.

22 M. RÉAL MASSE :

23 O.K. Merci beaucoup.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Pas d'autres questions?

1 M. RÉAL MASSE :

2 Non.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 O.K.

5 M. JOSHUA WOLFE :

6 Une question complémentaire.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Oui, Monsieur Wolfe.

9 M. JOSHUA WOLFE :

10 Oui. Est-ce que vous savez à peu près combien

11 de cases de stationnement il y aura dans le

12 stationnement incitatif?

13 Mme MAHA CLOUR :

14 Oui, le stationnement incitatif, on parle de mille

15 deux cents (1200) cases, plus ou moins.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Comme intervenant numéro 2, j'appelle Roger

18 Dufresne.

19 M. ROGER DUFRESNE :

20 Bonsoir, membres de la Commission. Moi, j'ai une

21 première question. Récemment, la Ville de Montréal

22 a fait d'importantes consultations sous la gouverne

23 de monsieur Maranda qui est ici, parce que le

24 gouvernement du Québec a décidé d'investir deux

25 cents millions de dollars (200 M \$) pour

1 revitaliser Montréal-Est et les terrains
2 industriels dans Ville d'Anjou. C'est un formidable
3 projet où l'objectif est de créer cent mille
4 (100 000) emplois.

5 Maintenant, cent mille (100 000) emplois,
6 c'est beaucoup de gens qui vont se retrouver à
7 l'est du pont-tunnel Lafontaine, comment est-ce que
8 ce formidable projet, sous la gouverne de monsieur
9 Maranda, va s'intégrer avec ce que vous êtes en
10 train de planifier ici?

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Je ne suis pas certaine que la question est
13 exactement cible le concept architectural des
14 stations et des structures de la ligne de métro,
15 mais je peux demander si les gens de la STM ou de
16 la Ville de Montréal veulent répondre à votre
17 question.

18 Mme MAHA CLOUR :

19 Je peux peut-être donner un complément
20 d'information. En fait, comme j'ai mentionné dans
21 la présentation, on est à réaliser un projet qui
22 est déjà autorisé en fonction de sa portée
23 actuelle. Donc, ça, ce que ça veut dire, c'est que
24 la station terminale Anjou se trouve sur les
25 terrains indiqués à l'écran, donc à l'ouest de

1 l'autoroute 25.

2 Par contre, pour pouvoir desservir le
3 territoire à l'est de l'autoroute 25, il y a
4 d'autres modes de transport, justement pour nous
5 assurer qu'en termes de pôle de mobilité, tous
6 les citoyens ont accès à un transport, un moyen de
7 transport collectif pour bien desservir le secteur.
8 Donc ça, ces analyses-là ont été considérées dans
9 l'emplacement ou le choix de l'emplacement de la
10 station terminale.

11 M. ROGER DUFRESNE :

12 Deuxième question un petit peu plus terre à terre.
13 Moi je demeure dans Mercier-Est, notre meilleure
14 ligne d'autobus est la 141 qui présentement
15 parcourt la rue Jean-Talon, passe dans Ville
16 d'Anjou, se termine dans Mercier-Est, aboutit
17 à Honoré-Beaugrand, quel est l'avenir de cette
18 ligne d'autobus-là en termes de fréquence et
19 d'organisation quand votre métro sera mis en
20 service?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Merci, Monsieur. Est-ce que STM veut répondre,
23 s'il vous plaît?

24 Mme MAHA CLOUR :

25 Vous parlez de la ligne 141.

1 M. ROGER DUFRESNE :

2 Oui.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 On sait que cette ligne-là est très achalandée,
5 c'est une ligne très importante dans notre réseau.
6 Je ne peux pas vous dire explicitement l'avenir de
7 cette ligne-là. Par contre, tout ce que je peux
8 vous dire, c'est que c'est une ligne importante
9 pour nous, on est conscient qu'elle est très
10 achalandée. Il y a tout un exercice justement de
11 réfléchir sur la desserte bus sur le territoire
12 montréalais au grand complet, mais bien évidemment,
13 encore plus dans le secteur de l'est, parce que,
14 avec l'arrivée du prolongement, il va y avoir
15 nécessairement des ajustements à faire pour
16 bonifier ou optimiser l'offre de service.

17 Donc, je ne peux pas vous répondre
18 exactement sur l'avenir exact de la ligne 141, tout
19 ce que je peux vous confirmer, c'est qu'elle fait
20 partie intégrante de la réflexion pour vous assurer
21 qu'on va optimiser la desserte au niveau du
22 territoire avec l'arrivée du prolongement de la
23 ligne bleue.

24 M. ROGER DUFRESNE :

25 Donc, on pourrait s'attendre à des annonces quand

1 même à un certain moment qu'est-ce qu'elle va
2 devenir cette ligne d'autobus-là qui est
3 stratégique, on peut dire.

4 Mme MAHA CLOUR :

5 Absolument. Quand je vous ai dit que la démarche
6 de la STM est basée beaucoup sur une vision
7 transparente, c'est vrai pour tout, pas juste pour
8 le prolongement de la ligne bleue, aussi au niveau
9 de la refonte bus. Donc, il va y avoir beaucoup de
10 communications et même de consultations à cet effet
11 au cours des prochaines années, là, d'ici bien
12 évidemment, la mise en service du prolongement de
13 la ligne bleue.

14 M. ROGER DUFRESNE :

15 O.K. Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci, Monsieur Dufresne. Notre troisième
18 intervenant, j'appelle Omar Ait-Ouarab.

19 M. OMAR AIT-OUARAB :

20 Bonjour Messieurs, Madame, Mesdames.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Bonsoir.

23 M. OMAR AIT-OUARAB :

24 Moi ma question c'est je ne comprends pas pourquoi
25 ce n'est pas pensé à la liaison avec, c'est-à-dire

1 relier avec la ligne bleue avec la ligne verte.
2 Pourtant, ça va donner beaucoup d'avantages. Il y a
3 toute une perte d'un projet, et à la fin, on ne
4 peut pas y arriver à faire relier cette ligne. Ça
5 donne avantage pour éviter s'il y a des troubles,
6 c'est-à-dire des suicides, des fois il arrive, il
7 y a des suicides, on ne peut pas... on peut éviter.

8 Et en même temps, je vois que la Ville,
9 elle vient déjà de... la plupart... sur la rue
10 Jean-Talon, c'est-à-dire sur la rue Jean-Talon, et
11 à la dernière, ils vont dévier sur Bélanger.
12 Pourquoi ne pas prendre le nord des Galeries
13 d'Anjou, Jean-Talon va aller vers le nord, le nord
14 des Galeries d'Anjou, et ça va descendre dans la
15 voie de service commerciale, et on peut gagner
16 même, parce qu'il y a Anjou, on voit qu'Anjou, il
17 est séparé par l'autoroute 25, et on peut dire que
18 même le plus grand quartier, il est sur l'est de
19 l'autoroute 25, le plus grand quartier.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Alors, excusez, parce que vous avez droit à deux
22 questions, peut-être vous allez vouloir scinder.
23 Mais ce que j'entends ici, c'est que dans un
24 premier temps, vous évoquez le lien entre la ligne
25 future bleue et la présente ligne verte.

1 M. OMAR AIT-OUARAB :

2 Exactement.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Deuxièmement, vous demandez pourquoi est-ce que
5 ce ne serait pas redondant qu'une pourrait
6 remplacer en cas de panne ou de difficulté.

7 M. OMAR AIT-OUARAB :

8 Oui.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Vous questionnez le tracé de Jean-Talon qui
11 bifurque sur Bélanger, et finalement, vous vous
12 interrogez sur pourquoi est-ce qu'on ne va pas du
13 côté est de la 25. Ça fait plusieurs
14 préoccupations.

15 M. OMAR AIT-OUARAB :

16 Non, c'est-à-dire... laissez-moi juste continuer,
17 c'est-à-dire je voulais dire que si...

18 Premièrement, on a les avantages pour la relation
19 de la ligne bleue avec la ligne verte, la relation
20 déjà c'est bon, disons, on va gagner beaucoup de
21 choses. Il y a toute une perte pour venir de Saint-
22 Michel jusqu'à ici, à la fin on dit : pourquoi on
23 n'a pas relié? Les gens parlent, les gens parlent,
24 par exemple, de la ligne orange qui est entre Côte-
25 Vertu avec, comment il s'appelle, Montmorency...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Mais j'aimerais que... Parce qu'il y a beaucoup
3 de gens, là...

4 M. OMAR AIT-OUARAB :

5 Oui, oui, oui.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Mais pouvez-vous nous ramener à une question,
8 s'il vous plaît?

9 M. OMAR AIT-OUARAB :

10 La question, c'est ça, la question s'est posé déjà
11 au premier, j'ai dit : pourquoi ça n'a pas été
12 pensé de relier la ligne bleue avec la ligne verte?
13 Pourquoi? Parce qu'il y a plus d'avantages. En même
14 temps, si elle vient du côté du nord des Galeries
15 d'Anjou, il va y avoir une station qui va donner
16 peut-être passage au tunnel. Déjà, il y a un
17 tunnel, il y a le tunnel, ça va être l'arrière-
18 gare, le tunnel qui va passer sur... Si vous avez
19 vu le plan du site, il y a le tunnel qui va passer
20 en dessous de l'autoroute et il y a l'arrière-gare
21 déjà.

22 Ce tunnel-là, pourquoi ne pas l'utiliser
23 comme un passage, il va y avoir une station aux
24 environs de Simons ou je ne sais pas ou peut-être
25 plus bas, plus haut, et on peut faire un passage

1 vers le côté est d'Anjou.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Alors, je vous entends demander, vous avez évoqué
4 plusieurs points. Tel que j'ai mentionné tout à
5 l'heure.

6 M. OMAR AIT-OUARAB :

7 Oui.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Vous demandez, mais finalement vous dites :
10 pourquoi ne pas avoir fait ceci ou une autre
11 proposition.

12 M. OMAR AIT-OUARAB :

13 Oui.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Et c'est parce que je voudrais m'adresser à tout le
16 monde qui est ici, là, c'est que parfois il y a des
17 questions qui sont posées, pourquoi ne pas avoir eu
18 telle idée ou telle idée, c'est sûr que lors de
19 l'expression des opinions, vous êtes tout à fait
20 libres de présenter des opinions. Mais ce soir, je
21 vais demander à Madame Clour de répondre pour
22 donner une bonne réponse une fois pour toutes les
23 questions qui concernent le tracé.

24 M. OMAR AIT-OUARAB :

25 O.K.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Parce que ce tracé, il a été décidé, Madame Clour
3 va en parler, mais on va peut-être essayer d'éviter
4 de revenir sur des questions sur le tracé, en
5 espérant que Madame Clour pourra être suffisamment
6 claire pour expliquer le contexte, les tenants et
7 aboutissants, l'historique des décisions qui sont
8 devant nous.

9 M. OMAR AIT-OUARAB :

10 O.K.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Parce que ce qu'on veut faire ce soir, c'est
13 vraiment focuser sur l'architecture, le design et
14 le concept du projet actuel.

15 M. OMAR AIT-OUARAB :

16 Je comprends.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Madame Clour.

19 M. OMAR AIT-OUARAB :

20 Mais c'est juste, moi, juste la question nette et
21 claire : pourquoi il n'y a pas une liaison avec la
22 ligne verte, c'est-à-dire on va la relier à
23 Beaugrand ou à Radisson, la même chose? C'est ça ma
24 question.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 O.K. Merci.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 En fait, Madame la Présidente, je vais répondre
5 dans un premier temps à la question de lien entre
6 la ligne bleue et la ligne verte, puis par la suite
7 je répondrais de manière plus générale par rapport
8 au tracé.

9 Pour la question de la ligne bleue et la
10 ligne verte, en fait, il est déjà prévu des
11 raccordements nord-sud. Je vous ai parlé d'une
12 correspondance avec le service rapide bus Pie-IX,
13 ce lien-là l'assure. Donc, nous autres, quand on
14 fait des analyses justement pour desservir le plus
15 grand nombre de personnes avec des interventions au
16 niveau du transporté collectif, on le regarde dans
17 un tout, donc pas seulement au niveau du métro,
18 mais au niveau vraiment de tous les modes de
19 transport collectif. Donc, ça inclut bien
20 évidemment le réseau bus.

21 Alors, ces raccordements nord-sud qui
22 vont venir boucler la boucle, ou en tout cas, créer
23 un lien entre la ligne bleue et la ligne verte sont
24 déjà considérés dans d'autres types d'intervention
25 comme le SRB Pie-IX. Bon, ça, c'est pour la

1 première question.

2 Pour l'autre question d'ordre général, on
3 a beaucoup de questionnement sur les choix de
4 tracé, sur les choix de localisation des différents
5 sites. Je l'ai dit dans la présentation, il y a eu
6 plusieurs études qui ont été réalisées au cours des
7 dernières années, et lors du transfert du dossier,
8 lorsque la STM a été nommée gestionnaire du projet
9 en deux mille seize (2016), il y avait eu ce qu'on
10 appelle un avant-projet, des études préliminaires
11 qui ont été analysées sur différentes bases, au
12 niveau socioéconomique, au niveau développement
13 urbain, au niveau de desserte en termes d'enquête
14 origine-destination, pour nous assurer que ça
15 répond au plus grand nombre de clientèles
16 possibles, tous types de citoyens qui vont accéder
17 au transport collectif. Et ces choix-là ont été
18 arrêtés et autorisés, oui, autorisés par toutes les
19 instances municipales et gouvernementales.

20 Donc, ceci dit, aujourd'hui le mandat c'est
21 de réaliser le projet dans sa forme actuelle.

22 Donc, comme madame la présidente a mentionné,
23 l'objectif de ce soir, ce n'est plus de remettre
24 en question ces choix-là, mais plutôt de vous
25 écouter sur comment les intégrer aujourd'hui dans

1 le tissu urbain. Alors, je ne sais pas si ça répond
2 à la question, mais...

3 M. OMAR AIT-OUARAB :

4 Oui, je comprends, c'est bien, c'est vrai, en
5 général, mais vous me dites pour le projet Pie-IX,
6 le SRB, oui, mais tout l'est de l'île, il s'en va à
7 Beaugrand, il y en a peut-être cinquante pour cent
8 (50 %) qui prend la ligne orange après.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci. C'est...

11 M. OMAR AIT-OUARAB :

12 C'est pour ça.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 On a demandé de poser des questions, je vous invite
15 à poser des questions.

16 M. OMAR AIT-OUARAB :

17 Non, non, non, je réponds, je réponds, c'est tout.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Non, mais vous devez vous adresser à moi.

20 M. OMAR AIT-OUARAB :

21 C'est beau, merci.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Et non à madame Clour.

24 M. OMAR AIT-OUARAB :

25 O.K. Merci.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Et également, on essaie de sorte qu'on ait le temps
3 d'entendre tout le monde.

4 M. OMAR AIT-OUARAB :

5 Merci.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Intervenante numéro 4, madame Mélissa Cloutier,
8 s'il vous plaît. Et je profite du temps que madame
9 Cloutier se prépare pour dire : si vous avez des
10 opinions à formuler, croyez-moi, ce n'est pas parce
11 qu'on ne veut pas les entendre, mais ce soir, on
12 est là pour poser des questions. Et les opinions,
13 on va les entendre, on va les prendre en compte
14 certainement lors des soirées d'expression
15 d'opinions. Madame Cloutier.

16 Mme MÉLISSA CLOUTIER :

17 Allô. Bonsoir. Alors, ma première question a été
18 répondue par rapport au nombre de places, là, pour
19 le stationnement incitatif. Sachant que c'est quand
20 même mille deux cents (1200) places et les
21 stationnements incitatifs sont toujours pleins aux
22 alentours, les autres stationnements qui existent
23 déjà, je m'attends qu'il y ait un grand flux de
24 circulation et d'autos venant autant de la Rive-
25 Nord que de la Rive-Sud et des gens qui habitent

1 sur l'île.

2 Par quelle voie ils vont avoir accès au
3 stationnement? Est-ce que c'est les Galeries
4 d'Anjou, la 25? Parce que pour l'instant, il y a
5 juste une voie, là, pour circuler une auto à la
6 fois pour la 25 pour rentrer aux Galeries d'Anjou,
7 alors je me demandais, là, la circulation serait
8 déviée vers où.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci, Madame Cloutier. Est-ce que madame Clour
11 peut donner une réponse?

12 Mme MAHA CLOUR :

13 Oui. C'est une très bonne question. En fait, quand
14 je mentionnais tantôt qu'il y avait beaucoup
15 d'études qui sont en cours, une des très grandes
16 études qu'on met beaucoup d'efforts actuellement,
17 c'est justement sur les études de circulation, non
18 seulement durant nos travaux, mais une fois les
19 nouvelles infrastructures construites.

20 Donc, pour répondre à votre question,
21 toutes ces analyses-là sont en cours, notamment en
22 collaboration avec les instances municipales au
23 niveau de l'arrondissement, au niveau de la Ville.
24 On parle aussi avec le MTQ, bien évidemment, par
25 rapport à l'autoroute 25. On est très conscient et

1 très soucieux de l'impact que ça peut avoir en
2 termes de circulation, on est conscient qu'il y a
3 déjà un enjeu de congestion dans le secteur.

4 Quand on parle d'intégration urbaine, on
5 réfléchit dans un cadre plus important, plus large,
6 donc pas seulement avec l'arrivée du métro, mais
7 avec éventuellement la requalification du secteur
8 même, donc avec des développements futurs ou
9 autres, c'est important pour nous que la fluidité,
10 quand on parle de déplacements sécuritaires pour
11 notre clientèle, ce n'est pas juste les piétons, ce
12 n'est pas juste les gens qui vont accéder à la
13 station à pied, c'est tous les modes de transport,
14 donc ça inclut le véhiculaire, ça inclut cyclistes
15 et autres.

16 Donc, toute cette réflexion-là c'est en
17 cours pour justement nous assurer que le flot ne
18 viendrait pas créer un impact ou une congestion
19 dans le secteur en plein milieu du site.

20 Donc, je ne peux pas nécessairement vous
21 répondre aujourd'hui quelle voie on va prendre,
22 toutes les voies sont possibles, on est en train de
23 toutes les analyser pour nous assurer que ça ait le
24 minimum ou le moins d'impacts possibles dans le
25 secteur une fois les infrastructures construites.

1 Mme MÉLISSA CLOUTIER :

2 O.K. Merci.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Avez-vous une autre question, Madame?

5 Mme MÉLISSA CLOUTIER :

6 Oui, non, c'est bon. Pas pour l'instant.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 O.K. Merci beaucoup. J'appelle l'intervenant
9 numéro 5, Bastien St-Pierre.

10 M. BASTIEN ST-PIERRE :

11 Bonsoir.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bonsoir.

14 M. BASTIEN ST-PIERRE :

15 Ma question est surtout dans la période de
16 construction. J'imagine que de construire un métro
17 de cette longueur-là va prendre peut-être trois
18 ans, peut-être quatre ans de construction. La ligne
19 rose de madame Plante s'est vantée beaucoup
20 d'utiliser les nouvelles techniques de tunnelier.
21 Là, je me demandais si la construction de la ligne
22 bleue aurait utilisé les mêmes techniques modernes
23 de tunnelier ou s'ils visent encore à faire des
24 tranchées comme il s'est fait lors du prolongement
25 de la ligne orange avec du dynamitage, on a entendu

1 toutes sortes d'horreurs, là. Fait que c'était ma
2 première question.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci, Monsieur St-Pierre. Madame Clour peut
5 répondre.

6 Mme MAHA CLOUR :

7 C'est une autre excellente question. En fait, nous
8 autres, on est très soucieux sur la réalisation
9 même, la façon qu'on va réaliser nos travaux puis
10 l'impact que ça peut avoir. Quand je vous parle de
11 différentes mesures, oui, le choix de la
12 technologie est important pour nous, elle n'est pas
13 arrêtée encore. Donc, aujourd'hui, je ne peux pas
14 vous confirmer si c'est un tunnelier ou quoi que ce
15 soit. Par contre, je peux vous confirmer qu'on est
16 très soucieux sur la façon de les réaliser. Donc,
17 toutes les options sont possibles. Chaque option
18 arrive avec son lot de contraintes et son lot de
19 problématiques même, d'avantages et
20 d'inconvénients, donc tout est en analyse en ce
21 moment. Une fois que ces choix-là vont être
22 arrêtés, on va pouvoir les communiquer, d'où
23 l'importance de vous revoir l'automne prochain pour
24 vous expliquer un petit peu en termes d'analyse où
25 on est rendu puis les mesures qu'on va mettre en

1 place pour les réaliser.

2 Mais tout ce que je peux vous dire pour
3 vous rassurer, c'est que c'est sûr qu'on va
4 utiliser les meilleures avenues en termes de durée
5 de travaux puis d'impacts que ça pourrait avoir sur
6 les résidants ou les citoyens du secteur ou les
7 riverains. Donc, plusieurs mesures vont être mises
8 en place pour justement tout ce qui est impacts que
9 ça pourrait avoir au niveau du bruit, au niveau des
10 vibrations. On a l'habitude de faire justement des
11 sondages avant et après nos travaux auprès d'un
12 rayon X, là, au pourtour de nos chantiers, donc
13 c'est toutes des mesures qu'on va mettre en
14 placement justement pour rassurer les gens puis
15 vous rassurer aussi, là, durant les travaux.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Madame Clour, si je me souviens de votre
18 présentation, ai-je raison de penser que la période
19 des travaux devrait s'étendre de deux mille vingt
20 et un (2021) à deux mille vingt-six (2026)?

21 Mme MAHA CLOUR :

22 Oui, c'est bien ça.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Parce que vous exprimiez un doute. Vous avez une
25 deuxième question, Monsieur St-Pierre?

1 M. BASTIEN ST-PIERRE :

2 Oui. Ma deuxième question, ce qui nous inquiète
3 beaucoup, on entend que les travaux dans le tunnel
4 Hippolyte-Lafontaine vont être dans cette même
5 période, qu'ils vont s'échelonner sur quatre ans.
6 On entend également que l'autoroute métropolitaine,
7 ils vont refaire cinq kilomètres (5 km) de,
8 justement, à peu près dans cette section-là.

9 Donc, avec les travaux du tunnel, du
10 prolongement, c'est quoi les méthodes, qu'est-ce
11 que vous avez prévu pour la congestion?

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Merci, Monsieur. La question coule de source.
14 Alors, peut-être madame Clour et si la Ville veut
15 ajouter quelque chose.

16 Mme MAHA CLOUR :

17 Oui. Je peux tenter de répondre à votre question.
18 Effectivement, si la Ville ou mes collègues du
19 ministère aussi veulent compléter. Je peux vous
20 dire que déjà ça fait plusieurs mois qu'on
21 travaille main dans la main avec la Ville, avec le
22 MTQ, il y a une table qui est mise sur pied, là, où
23 les intervenants se rencontrent régulièrement
24 justement pour discuter des différents chantiers
25 dans le secteur.

1 On est très conscients, on sait, on se
2 parle tous régulièrement puis on est très
3 conscients qu'il y a plusieurs interventions dans
4 un rayon quand même assez important dans le secteur
5 puis que ça va générer des impacts. Donc, c'est
6 important pour nous autres de bien planifier notre
7 phasage des travaux en conséquence en fonction de
8 ces différents chantiers-là puis qu'un ne nuit pas
9 à l'autre ou rajoute à la nuisance de l'autre.

10 Donc, ultimement, je pense que je peux me
11 prononcer au nom des partenaires du projet pour
12 vous dire qu'on souhaite réaliser tous ces
13 travaux-là d'une façon arrimée, on va tenter le
14 plus transparent pour les citoyens. Je ne peux pas
15 vous le cacher, il va y en avoir des impacts, mais
16 c'est important pour nous autres de bien vous
17 communiquer ces impacts-là puis vous offrir
18 d'autres solutions, d'autres options, que ce soit
19 au niveau des détours, au niveau d'autres services
20 de transport collectif pour tenter de minimiser la
21 congestion ou essayer d'augmenter ou optimiser la
22 fluidité dans le secteur.

23 Mais tout ce que je peux vous dire, c'est
24 que l'engagement des partenaires et de la STM,
25 c'est travailler main dans la main pour améliorer

1 ça, parce qu'on est très conscients de l'impact que
2 ça va avoir dans le secteur.

3 M. BASTIEN ST-PIERRE :

4 Merci.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Est-ce que la Ville veut ajouter quelque chose?

7 M. KARIM CHAREF :

8 Oui, juste confirmer qu'effectivement il y a un
9 travail de coordination puis de concertation à
10 travers, soit que ce soit avec la STM, la Ville, le
11 ministère des Transports, l'ARTM pour nous assurer
12 qu'il y ait la plus grande intégration
13 de l'ensemble des chantiers. Donc, les cônes
14 oranges que vous allez voir dans les prochaines
15 années, sachez qu'ils ont été mûrement pensés
16 puis de façon...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 J'appelle comme intervenant numéro 6, Ghislain
19 Gagnon. Je vous rappelle, vous avez droit à deux
20 questions et plus si vous allez vous réinscrire.

21 M. GHISLAIN GAGNON :

22 Oui. Bonsoir, Madame la Présidente.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Bonsoir.

25

1 M. GHISLAIN GAGNON :

2 Bon, la station Saint-Michel était une station
3 terminale pour la ligne bleue. Maintenant que la
4 ligne bleue va être prolongée jusqu'au boulevard
5 des Galeries d'Anjou, d'après moi la station
6 terminale maintenant devrait être la station Anjou,
7 pour les wagons de métro.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Madame Clour.

10 Mme MAHA CLOUR :

11 Oui. Effectivement, ça va être le cas. Donc,
12 actuellement, la station Saint-Michel, c'est la
13 station terminale; une fois le prolongement
14 construit, la station terminale ne sera plus Saint-
15 Michel, mais effectivement Anjou.

16 M. GHISLAIN GAGNON :

17 J'avais pensé à quelque chose, par exemple, puisque
18 dans le feuillet ici on montre qu'il y a un
19 pointillé qui va traverser jusque de l'autre côté
20 de la 25, bien, à ce moment-là, peut-être qu'on
21 pourrait en profiter pour descendre le pointillé
22 jusqu'à la station Honoré-Beaugrand, à partir de ce
23 fameux pointillé-là, il reste un kilomètre à
24 franchir pour arriver à la station Honoré-
25 Beaugrand. Et puis de là, il y a déjà une station

1 terminale, donc on éviterait peut-être de
2 construire une deuxième station terminale puisqu'il
3 y en a déjà une et puis, en plus, en prime, je
4 pourrais dire, on a un atelier de réparation qui
5 est sur place, donc pourrait servir également à
6 réparer ou entretenir les wagons durant la nuit.
7 Donc, on pourrait faire plusieurs coups avec une
8 pierre.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci. Madame Clour comprend certainement tout le
11 sens de votre question. Je vais vous demander
12 d'expliquer le pointillé, sans trop revenir sur
13 la question des tracés.

14 Mme MAHA CLOUR :

15 O.K. En fait, le pointillé, effectivement, vous
16 l'avez dit, c'est l'arrière-gare, donc c'est
17 important. Actuellement, la station Saint-Michel,
18 ce que le public voit, c'est les quais, mais bien
19 évidemment le tunnel se poursuit après ça en
20 arrière-gare. Pourquoi? Parce qu'éventuellement les
21 trains ont besoin de se virer de bord pour revenir,
22 donc c'est important d'avoir une arrière-gare.

23 Puis quand je vous ai présenté tantôt les
24 plans qui démontrent notamment l'emplacement des
25 structures auxiliaires, la première étant dans le

1 parc Michel-Ange, qui est juste à l'est de la
2 station Saint-Michel, bien, c'est une sortie de
3 ventilation qui ventile l'arrière-gare existant
4 actuellement à l'arrière de la station
5 Saint-Michel.

6 Donc, le pointillé qu'on voit sur le plan,
7 c'est bien évidemment éventuellement l'arrière-gare
8 de la station Anjou qui va aboutir à une autre
9 structure auxiliaire qu'on nomme la structure
10 auxiliaire 6 dans le secteur de l'avenue Boreau sur
11 Châteauguay, et dans le fond, l'objectif, encore
12 une fois, c'est que les trains puissent revenir
13 puis recirculer vers l'ouest éventuellement.

14 M. GHISLAIN GAGNON :

15 Donc, on aurait deux stations terminales
16 finalement, on en aurait une à un kilomètre l'une
17 de l'autre au lieu de tout mettre dans la même et
18 puis d'éviter de faire deux stations terminales,
19 je crois que c'est à considérer cette option-là.
20 Et puis l'autre option aussi, c'est que, tout de
21 même, la station Honoré-Beaugrand, c'est la
22 deuxième station sur tout le réseau de la STM qui
23 dessert le plus d'usagers en heure de pointe
24 matinale.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Je vous invite à exprimer vos opinions lors des
3 séances d'expression des opinions ou vous pouvez
4 nous envoyer une lettre, un courriel, un mémoire.
5 Mais ce soir, on est là pour des questions, tout le
6 monde a beaucoup de questions, d'interrogations,
7 alors si vous avez une deuxième question, ce serait
8 peut-être le moment de la poser.

9 M. GHISLAIN GAGNON :

10 Non, je n'en ai pas d'autres, je terminerais
11 là-dessus, c'est qu'avec la même pierre,
12 finalement, on rajoute un autre coût pour les
13 passagers de la deuxième station la plus
14 achalandée.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Merci beaucoup, Monsieur Gagnon.

17 M. GHISLAIN GAGNON :

18 Merci.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Alors, j'invite Stéphane Turcotte pour notre
21 septième intervention.

22 M. STÉPHANE TURCOTTE :

23 Bonsoir.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Bonsoir.

1 M. STÉPHANE TURCOTTE :

2 Ma question va être probablement dirigée vers
3 le représentant de la Ville. Actuellement, devant
4 les condos sur le boulevard des Galeries d'Anjou,
5 il y a des restaurants, qualité de vie assez
6 plaisante, moi-même j'y vais, avec un terminus
7 à ciel ouvert de vingt-cinq (25) bus, j'aimerais
8 savoir en quoi ma qualité de vie va être améliorée.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Est-ce que le représentant de la Ville veut
11 répondre ou est-ce que la STM...

12 M. KARIM CHAREF :

13 On va se partager la réponse.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Oui, s'il vous plaît.

16 M. KARIM CHAREF :

17 Merci pour votre question fort pertinente et tout
18 à fait légitime. Pour la Ville, il est essentiel
19 que les infrastructures du métro soient le plus
20 intégrées à son milieu. On travaille de concert
21 avec la STM pour nous assurer que cette
22 infrastructure, on parle du terminus, soit
23 idéalement dans un environnement fermé pour assurer
24 une meilleure cohabitation avec les résidents qui
25 sont de l'autre côté du boulevard des Galeries

1 d'Anjou.

2 C'est un travail qui se fait en continu
3 avec la STM et les partenaires. Donc, j'inviterais
4 la STM peut-être à expliquer aussi le choix de ce
5 terminus puis l'évolution du travail qui a été fait
6 de concert avec la Ville.

7 Mme MAHA CLOUR :

8 En fait, effectivement, je corrobore avec mon
9 collègue de la Ville, on travaille étroitement
10 justement pour nous assurer, on est très sensibles
11 sur l'intégration de ces infrastructures-là. Le
12 mandat de la STM, c'est de construire les
13 infrastructures nécessaires pour le prolongement,
14 mais on ne les fait pas n'importe comment. On les
15 fait de sorte qu'on sait qu'éventuellement ça
16 s'inscrit, un, dans un environnement déjà bâti,
17 vous parlez des résidences, mais aussi dans un
18 développement futur, O.K. Donc, ça c'est important
19 pour nous autres.

20 Donc, effectivement, la raison du pourquoi,
21 c'est indiqué en pointillés, c'est parce que
22 la configuration ou la forme n'est pas
23 nécessairement définie, il y a plusieurs scénarios
24 en place. Mon collègue a mentionné la possibilité
25 de cloisonner, d'envelopper ce bâtiment-là, c'est

1 fort possible. On parle peut-être même
2 éventuellement de... Il y a différentes
3 possibilités de développement futur, comme d'ajout
4 de commerces, d'ajouts d'autres types de
5 développement.

6 Donc, aujourd'hui on est ici pour vous
7 présenter les infrastructures du métro, mais ce
8 n'est pas une fin en soi, c'est ça qu'il est
9 important de comprendre. C'est pour ça qu'on
10 travaille étroitement avec les instances
11 municipales pour s'inscrire dans une démarche de
12 vision future, de développement futur qui va
13 arriver en cours de route. Je ne sais pas si ça
14 peut vous rassurer.

15 M. STÉPHANE TURCOTTE :

16 Bien, pour une suggestion, au nord de Bélanger, en
17 face des Halles d'Anjou, c'est commercial, aucun
18 résidant serait dérangé par la pollution, le bruit
19 et tout.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci pour votre suggestion, on l'entendra avec
22 intérêt lors des séances d'expression des opinions.
23 Avez-vous une deuxième question?

24 M. STÉPHANE TURCOTTE :

25 Oui, oui, oui, oui. Moi, pour avoir vécu à

1 Longueuil, le terminus de Longueuil, vous savez, ça
2 dessert toute la Rive-Sud, maintenant vous allez
3 desservir toute la Rive-Nord, il y a un problème de
4 gangs de rue, prostitution juvénile et tout. Est-ce
5 que vous avez pensé à ça? Parce que là-bas,
6 beaucoup de policiers par jour se présentent au
7 métro. Est-ce que ça va devenir un enfer pour les
8 résidants qui sont là? Je vous rappelle qu'il y a
9 des personnes âgées qui restent là.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci beaucoup. C'est très pertinent comme
12 question. Madame et la Ville, peut-être que vous
13 pouvez à tour de rôle adresser ça.

14 Mme MAHA CLOUR :

15 C'est une très bonne préoccupation puis c'est
16 effectivement légitime. Ça fait longtemps qu'on a
17 un réseau de métro en fonction, donc bien
18 évidemment, on est en apprentissage depuis les
19 cinquante (50) dernières années. O.K. Il y a des
20 décisions qui ont été prises dans les années
21 soixante (60) qu'aujourd'hui on remet en question
22 justement, parce que la société évolue aussi.
23 Donc, on est très conscients de ces enjeux de
24 sécurité. Je peux vous garantir que c'est la
25 préoccupation numéro 1 dans tout ce qu'on fait.

1 O.K.

2 Quand je vous parle de conception de
3 bâtiment architectural, c'est non seulement
4 l'esthétique. Quand on parle d'architecture, les
5 gens pensent que c'est juste de l'esthétique. C'est
6 loin d'être juste l'esthétique. À la base, c'est la
7 fonctionnalité et la sécurité.

8 Donc, des éléments comme voir et être vu,
9 ne pas créer de recoins dangereux, de lieux
10 sombres, que les gens se sentent en sécurité tout
11 le long de leur parcours, c'est des éléments que
12 les architectes se doivent d'intégrer dans leur
13 réflexion pour nous assurer que dans la finalité
14 de nos installations, soit les espaces éclairés,
15 sécuritaires, quelqu'un qui se promène le soir tout
16 seul ne se sent pas en danger, donc ça, c'est des
17 éléments qui sont intégrés dans leur réflexion.

18 Puis comme je vous ai dit, on a plus de
19 cinquante (50) ans d'expérience aujourd'hui, donc
20 il y a peut-être des décisions ou des choix qui
21 auraient été pris à l'époque qu'on ne prendrait
22 plus aujourd'hui. Donc, on les connaît, on est
23 conscients de ces enjeux-là puis ça va être intégré
24 dans la réflexion pour la suite des choses.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors, je vous invite, si vous avez d'ailleurs des
3 suggestions à formuler pour bonifier ces éléments,
4 ces préoccupations de la STM, c'est le temps de les
5 formuler lors des séances d'expression d'opinions
6 ou laissez-nous entendre qu'est-ce que vous avez à
7 dire, ce sont des préoccupations importantes. Notre
8 huitième intervention sera de la part de Denis
9 Drolet.

10 M. DENIS DROLET :

11 Bonsoir.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bonsoir.

14 M. DENIS DROLET :

15 Je suis le vrai, en passant.

16 (Rires)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Ah! O.K. Oui.

19 M. DENIS DROLET :

20 Ma question, elle porte sur l'emplacement du
21 terminus d'autobus. Lorsque j'ai vu l'avis
22 d'expropriation dans les journaux, j'ai constaté
23 que cinq restaurants et le Best Buy qui partaient.
24 Ma question : est-ce que vous allez prévoir un
25 concept de terminus qui va pouvoir réintégrer ces

1 restaurants-là qui plaisent à tous les résidants
2 d'en face dans les tours de condos.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Je crois qu'une question similaire a déjà été
5 posée, mais peut-être que madame Clour peut nous
6 dire s'il y a quelque chose de spécifique par
7 rapport, vous avez mentionné le Best Buy...

8 M. DENIS DROLET :

9 Bien, là, il y a cinq, dans l'avis d'expropriation,
10 parce que là on ne voit pas le McDo, là, le McDo et
11 jusqu'en haut, jusqu'au P, mais tous ces bâtiments-
12 là, ça reste dans l'avis d'expropriation. Donc, il
13 y a plusieurs choses qui sont projetées, donc pour
14 nous, pour moi en particulier, ces restaurants-là
15 font partie de ma qualité de vie. Ça rejoint la
16 question de tantôt.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Merci. C'est ça.

19 Mme MAHA CLOUR :

20 Je peux peut-être juste ajouter un complément
21 d'information. C'est vrai pour les commerces que
22 vous indiquez, mais c'est vrai pour l'ensemble
23 du tracé, là. Je veux juste vous dire, nous autres,
24 le mandat de la STM, c'est de construire les
25 infrastructures requises pour le prolongement. O.K.

1 Par contre, je veux juste vous préciser
2 qu'on conçoit pour ne pas restreindre du
3 développement futur. Donc, ça, c'est très
4 important. Ça, ce que ça veut dire, c'est que
5 plus tard dans une phase ultérieure, si du
6 développement commercial, si tout autre
7 développement immobilier est prévu, ce n'est pas le
8 mandat de la STM de le réaliser.

9 Par contre, le mandat de la STM, c'est
10 de construire le métro, mais que cette
11 construction-là, ces infrastructures-là vont
12 pouvoir accommoder des développements futurs, que
13 ce soit à côté, au-dessus, autour. C'est réfléchi
14 dans ce sens-là.

15 M. DENIS DROLET :

16 O.K. Je pensais à certaines stations de métro,
17 des fois on voit des bâtiments intégrés à la
18 station ou au terminus, c'est ça que je pensais.
19 Donc, c'est ça, vous dites...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Alors, votre question, c'est de savoir s'il est
22 prévu qu'il y ait des bâtiments intégrés au-dessus,
23 autour, annexés à la station de métro. Est-ce que
24 je comprends correctement? Oui. Merci.

25

1 M. DENIS DROLET :

2 En partenariat avec la STM.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 En partenariat. Merci, Madame Clour, de répondre.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 Oui, bien, en fait, comme je vous dis, pour
7 l'instant, la conception est faite de sorte qu'elle
8 ne restreint pas des partenariats futurs ou du
9 développement futur.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Et moi je suis la vraie Marguerite Bourgeois.

12 Monsieur Charef?

13 (Rires)

14 M. KARIM CHAREF :

15 Un complément, je suis le vrai Karim Charef. Je
16 voudrais juste confirmer, effectivement, pour la
17 Ville, il est très important que l'arrivée du métro
18 s'accompagne d'un développement immobilier, d'une
19 densité aux abords des futures stations de métro,
20 que ce soit au terminus ou autre chose. Depuis
21 maintenant deux ans qu'on travaille de concert avec
22 la STM, on s'assure que les futures stations de
23 métro soient conçues du point de vue des
24 structures, du génie civil, pour être capables
25 d'accueillir des étages supérieurs.

1 Donc, c'est des discussions qu'on a, qui
2 s'acheminent dans la bonne direction, on s'assure
3 de le faire pour Anjou, mais pour les autres
4 stations aussi, les quatre autres stations de la
5 ville. C'est quelque chose qui est en cours puis on
6 aura l'occasion de confirmer en temps et lieu.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Nous poursuivons avec notre neuvième participant,
9 André Boisvert.

10 M. ANDRÉ BOISVERT :

11 Ma première question est reliée aux travaux en fin
12 de compte qui sont planifiés dans le stationnement
13 des Galeries d'Anjou. À la grandeur des expropriés,
14 est-ce que c'est le début des travaux qui vont
15 être là, donc le trou d'ouverture et le tunnel va
16 commencer à être creusés de là, donc on va être
17 les premiers à être dans les travaux en fin de
18 compte. Est-ce que c'est ça le plan? Ça n'a pas été
19 mentionné que ça commencerait là, mais en regardant
20 le parcours, vous n'avez pas d'autres endroits où
21 creuser, là.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Merci de votre question. Madame Clour.

24 Mme MAHA CLOUR :

25 Juste pour demander des précisions, on parle bien

1 du secteur Anjou que vous dites comme...

2 M. ANDRÉ BOISVERT :

3 Bien, entre le B, le ES puis le P, probablement que
4 ça va être un gros trou, ça, pendant cinq ans, là.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 Oui. Bien, en fait, je pourrais peut-être amener
7 des précisions que je n'ai peut-être pas
8 mentionnées lors d'une question précédente. On
9 parle des interventions sur six kilomètres (6 km),
10 mais il faut être conscient qu'on ne fait pas un
11 mégatrou sur six kilomètres (6 km), il y a beaucoup
12 de travaux qui se font en souterrain.

13 Par contre, effectivement, à l'endroit des
14 cinq nouvelles stations, il va y avoir des
15 tranchées à ciel ouvert. Donc, oui, il va y avoir
16 des trous. Mais ça, c'est vraiment sur les cinq
17 sites et non seulement à Anjou, donc c'est vrai à
18 Anjou, mais c'est vrai aux autres intersections que
19 je vous ai présentées un peu plus tôt.

20 En termes de séquençement, on a une durée
21 de deux mille vingt et un (2021) à deux mille
22 vingt-six (2026) pour faire ces travaux, donc on
23 est à définir la microplanification de la stratégie
24 de réalisation, mais je peux vous confirmer que les
25 travaux vont se faire un petit peu en parallèle

1 dans différents secteurs. Donc, par où on commence,
2 par où on finit, il va y avoir du travail en
3 parallèle qui va se faire vraiment aux différentes
4 intersections.

5 Mais pour rejoindre un petit peu ce que
6 j'ai dit tantôt, le travail se fait bien
7 évidemment, en réfléchissant sur l'impact en termes
8 d'entraves que ça peut être créé dans le secteur,
9 toujours de concert avec nos collègues des
10 arrondissements concernés, de la Ville puis du
11 ministère des Transports.

12 M. ANDRÉ BOISVERT :

13 Et quand une station de métro se crée, normalement
14 il y a beaucoup de trafics piétonniers qui se
15 développent autour pour aller vers le métro, puis
16 pour les gens qui sont à l'est de la 25, allez-vous
17 faire un viaduc pour que Bélanger rejoigne
18 Châteauneuf? Est-ce qu'il y a un lien ou il faut
19 passer sous les bretelles de la 25? Il y a beaucoup
20 de piétons qui passent là puis c'est un capharnaüm,
21 puis en vélo, c'est encore pire. Puis quand
22 on arrive aux Galeries d'Anjou, ce n'est pas
23 évident, il n'y a pas beaucoup de trottoirs, il
24 n'y a pas ci, il n'y a pas ça, donc est-ce que la
25 fluidité de la mobilité des piétons puis des vélos

1 est considérée dans tout ça?

2 LA PRÉSIDENTE :

3 On sait que c'est une préoccupation qui a été
4 évoquée, par contre, vous nous demandez un secteur
5 très précis, alors si madame Clour ou si monsieur
6 Charef ont quelque chose à dire là-dessus, je les
7 inviterais à répondre à votre question.

8 M. KARIM CHAREF :

9 Merci pour votre question encore une fois très
10 pertinente. Effectivement, la station terminale du
11 métro arrive, s'arrête aux Galeries d'Anjou, mais
12 la population en ville, la plupart se trouvent de
13 l'autre côté de l'autoroute, donc comment est-ce
14 qu'on fait en sorte que cette population soit
15 adéquatement desservie?

16 La Ville regarde actuellement, il y a une
17 étude de faisabilité pour avoir un lien
18 franchissant l'autoroute 25 dans l'axe de
19 Châteauneuf pour justement aller rejoindre cette
20 population, donc un lien, on parle d'un lien
21 cyclable et piéton.

22 M. ANDRÉ BOISVERT :

23 Ce ne sera pas pour les automobiles.

24 M. KARIM CHAREF :

25 Pour l'instant, ce n'est pas le choix qui est fait,

1 mais on regarde une étude. Ce qui est privilégié
2 actuellement, c'est plutôt un lien cyclable et
3 piéton pour aller chercher cette partie de la
4 population angevine pour la desservir adéquatement.

5 M. ANDRÉ BOISVERT :

6 O.K. Merci beaucoup.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Je vous remercie beaucoup. Nous avons comme
9 intervenant numéro 10, Michel Perreault.

10 M. MICHEL PERREAUULT :

11 Je vous remercie. J'habite en face des pointillés.
12 Je ne croyais pas que ça m'arriverait un jour. J'ai
13 une question qui rejoint celle d'autres personnes
14 tantôt, c'est au sujet justement des pointillés et
15 du terminus d'autobus.

16 Tantôt vous avez dit qu'il y avait
17 vingt-cinq (25) lignes, on a lu dans les journaux,
18 tout ça, que... En fait, ce que je vois, c'est que
19 ce qu'on lit dans les journaux puis ce qu'il y a
20 là, ce n'est pas nécessairement identique. Mais ce
21 qui me préoccupe, c'est le chemin que ces autobus-
22 là vont prendre pour se rendre à cet endroit-là.
23 J'habite sur Galeries d'Anjou, il y a deux rues qui
24 permettent de se rendre là, il y a Saint-Zotique
25 puis il y a Bélanger. Les autobus, on ne va pas les

1 parachuter, faut qu'ils arrivent par une route.
2 Vous n'avez pas choisi sûrement ce terrain-là sans
3 regarder le chemin que ces autobus-là devraient
4 prendre. Je suis préoccupé par cette situation-là
5 et j'ai besoin de vos réponses pour préparer mon
6 intervention sur les opinions.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Alors, je comprends que votre question, serait de
9 savoir ce qui est présentement prévu quant à la
10 circulation des autobus pour aller et sortir du
11 terminus, et l'impact pour les riverains.

12 M. MICHEL PERREAULT :

13 Exactement. J'habite dans cette zone résidentielle.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci.

16 M. MICHEL PERREAULT :

17 Vous avez choisi d'amener le terminus d'autobus
18 limitrophe, dans une zone résidentielle sur deux
19 côtés, ça a un impact. C'est quoi l'ampleur?

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci. Madame Clour de nous donner des précisions,
22 si vous en avez. Si madame Clour n'a pas de
23 précisions, de toute façon, c'est important au
24 niveau de l'expression des opinions de faire part
25 de vos préoccupations de cet ordre-là.

1 Mme MAHA CLOUR :

2 Oui. Tout d'abord, je veux juste m'excuser
3 d'avance, je vous ai induits en erreur, ce n'est
4 pas vingt-cinq (25) lignes, c'est quinze (15)
5 lignes d'autobus qui sont prévues se rabattre
6 dans ce secteur. Je voulais juste amener cette
7 précision-là.

8 En termes d'accès, ça rejoint un peu ce que
9 je disais tantôt, il y a des études en cours pour
10 prévoir justement l'accès des autobus sur le site.
11 Donc, aujourd'hui, je ne peux pas vous préciser par
12 où le chemin qu'ils vont emprunter, ça dépend des
13 lignes, ça dépend de la desserte prévue.

14 Puis c'est important aussi de mentionner,
15 d'ordre général, on parle d'Anjou, mais c'est
16 vraiment d'ordre général. C'est sûr qu'une station
17 de métro, on préconise des pôles de mobilité.
18 Donc, ça, ça veut dire que bien évidemment, on
19 essaie de faire... permettre un accès à un plus
20 grand éventail de modes de transport pour les
21 citoyens pour faciliter les déplacements. Donc, ça,
22 ça veut dire qu'avec l'arrivée d'une station de
23 métro, forcément il y a des lignes d'autobus qui
24 vont devoir amener des gens à pouvoir accéder ou
25 partir.

1 S'il n'y a pas un espace comme prévu pour
2 ce qu'on voit sur l'écran à Anjou, vous comprendrez
3 que ces autobus-là, à quelque part, vont devoir
4 embarquer ou débarquer des gens. Donc, l'objectif,
5 ce n'est pas de créer du déplacement additionnel,
6 de la congestion additionnelle sur le réseau
7 routier, c'est justement de consolider ces
8 déplacements-là pour que ça devienne le moins
9 nuisible possible, donc de consolider le tout dans
10 un endroit puis après ça, comme on a discuté tantôt
11 avec la Ville, c'est de définir cet espace-là pour
12 le qualifier de sorte que ça devienne le moins
13 nuisible possible pour son environnement, pour les
14 riverains aussi qui se trouvent à proximité.

15 M. MICHEL PERREAULT :

16 Oui, c'est ça, c'est la même chose, vous avez
17 choisi cet endroit-là, il y a d'autres endroits
18 que... sur tout l'espace disponible qui n'est pas
19 un espace résidentiel, vous avez choisi de venir
20 installer le terminus à cet endroit-là, en bordure
21 d'espaces résidentiels. Il y a des conséquences.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Merci, Monsieur. On rentre dans les opinions. On
24 est là pour poser des questions. Avez-vous
25 une deuxième...

1 M. MICHEL PERREAULT :

2 C'est un constat, ce n'est pas une opinion, c'est
3 un constat dont j'essaie de décrire l'ampleur.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci pour le constat. Est-ce que vous avez une
6 deuxième question, Monsieur Perreault?

7 M. MICHEL PERREAULT :

8 Non, pour l'instant.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci. Je vous rappelle, le registre des questions
11 est sur le point de fermer, alors s'il y a des gens
12 qui veulent poser des questions, il faudrait de ce
13 pas aller vous inscrire à l'arrière parce que le
14 registre va fermer incessamment. Monsieur Torkmani
15 aurait une question pour madame.

16 M. RADOUAN TORKMANI :

17 J'ai une question à la STM. J'ai cru comprendre que
18 la présence justement de lignes de haute tension
19 d'Hydro-Québec conditionnait, en fait,
20 l'emplacement en face des condos et pas plutôt de
21 l'autre côté du boulevard. Est-ce que vous pouvez
22 préciser ce point?

23 Mme MAHA CLOUR :

24 Effectivement, il y a plusieurs contraintes
25 physiques du site qui ont déterminé ou qui ont

1 défini l'emplacement des différentes
2 infrastructures. La ligne de haute tension devient
3 une de ces contraintes-là qui a défini.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci beaucoup. On appelle l'intervenant numéro 11,
6 Louis-Philippe Charest, s'il vous plaît.

7 M. LOUIS-PHILIPPE CHAREST :

8 Bonsoir.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Bonsoir.

11 M. LOUIS-PHILIPPE CHAREST :

12 Je pense que ma question est plus... j'avais des
13 questions, mais il m'en reste juste une, elles ont
14 été répondues. Ma question est plus pour la dame de
15 la STM. On sait que la ligne orange est déjà
16 surchargée depuis qu'on a Laval il y a quelques
17 années. Et là, j'imagine qu'avec l'arrivée de la
18 ligne bleue, ça va encore amener beaucoup plus de
19 trafic sur la ligne orange. Est-ce qu'on a prévu
20 quelque chose pour la ligne orange? Parce que ça va
21 être l'enfer tantôt.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Merci, Monsieur Charest. Madame Clour, qu'est-ce
24 qui est prévu pour la ligne orange?

25

1 Mme MAHA CLOUR :

2 Bonne question. Vraiment très bonne question.

3 Effectivement, il y a tout un plan pour la ligne
4 orange qui est déjà en déploiement, ça fait quand
5 même un certain temps qu'on y réfléchit, on est
6 très conscients de sa congestion.

7 Je vous dirais, en fait, vous en avez
8 entendu beaucoup parler sous des différentes
9 interventions. Je vais commencer par le SRB Pie-IX
10 qui en est un élément, cet axe nord-sud, un des
11 objectifs, c'est désengorger la ligne orange, donc
12 offrir une autre option nord-sud pour les
13 déplacements de la clientèle.

14 Il y a aussi le raccordement du REM
15 éventuellement sur la ligne bleue à la station
16 Édouard-Montpetit qui va contribuer pour décharger
17 un petit peu la ligne orange. Il y a bien
18 évidemment, quand on rejoint la ligne bleue, on
19 voit comme un outil d'achalandage, mais aussi un
20 outil de désengorgement. On parle de l'arrivée de
21 trois cents (300) nouveaux bus, ça aussi ça va nous
22 aider. Donc, on essaie de pallier avec différents
23 modes de transport, encore une fois.

24 Il y a d'autres types d'interventions
25 qui sont prévues au cours des prochaines années,

1 notamment sur la ligne orange, toujours dans une
2 optique d'améliorer le service, donc de désengorger
3 la ligne en tant que telle.

4 M. LOUIS-PHILIPPE CHAREST :

5 Merci.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci. Intervenant numéro 12, Roger Tardif,
8 s'il vous plaît.

9 M. ROGER TARDIF :

10 Ma première question, tout ce que j'entends, c'est
11 la sensibilisation versus les aînés ne semble pas
12 intéresser personne, là, à cette table. Vous vous
13 placez pour le terminus, juste au sud il y a deux
14 résidences majeures pour les personnes aînées.
15 Anjou a la majorité des aînés de la ville de
16 Montréal; vous placez un système incitatif à
17 l'autre bout, où on ne semble pas comprendre que ça
18 va être rempli par les banlieues avec plus d'autos;
19 et ceux qui sont à Anjou-Est vont avoir à faire un
20 grand détour pour pouvoir s'en servir, à moins que
21 vous changiez complètement la... Avant, vous pensez
22 aux piétons à pied, mais ce qu'il y a à Anjou,
23 c'est qu'il y a des aînés aussi.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 J'aimerais vous inviter à peut-être essayer de

1 focuser sur votre question, s'il vous plaît.

2 M. ROGER TARDIF :

3 Bien, la question c'est le bruit qu'il va y avoir
4 pendant la construction et après la construction
5 pour le transport, le trafic des autobus dans
6 un secteur où il y a une majorité d'ainés.
7 Tous, tous, tous les condos étaient là et tout
8 au sud, il y a des résidences pour des gens, et là
9 vous allez avoir tous vos autobus qui vont venir et
10 les autos qui vont remplir le stationnement.

11 Moi le stationnement, on ne doit pas dire
12 d'opinion, mais tout le monde dit qu'à Montréal il
13 y a trop d'autos puis vous faites un stationnement
14 incitatif dans Montréal qui n'est pas à l'usage
15 juste des gens de Montréal, vous l'ouvrez à tout le
16 monde.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Alors, juste pour ne pas perdre le fil, on va
19 d'abord, évidemment, vous inviter à nous faire part
20 de vos préoccupations qui sont très légitimes,
21 mais on va demander ou si peut-être madame Clour
22 peut répondre s'il y a des mesures de mitigation
23 qui sont principalement axées sur des besoins
24 particuliers pendant les travaux, et les mesures
25 d'accommodement après les travaux pour répondre,

1 encore une fois, aux besoins particuliers des aînés
2 riverains.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 En fait, je l'ai aussi mentionné à quelques
5 reprises, on est en analyse sur différentes mesures
6 qu'on mettrait en place notamment pour atténuer
7 le bruit que ces travaux-là pourront générer. O.K.

8 On a plusieurs mesures qu'on a faites déjà
9 à plusieurs de nos chantiers où on s'inscrit...
10 Vous savez, on intervient à Montréal, donc on n'est
11 pas dans un champ, on est très conscients, on est
12 dans un tissu urbain très dense, on considère les
13 riverains à proximité, donc c'est vraiment tous,
14 tous les citoyens, que ce soit des aînés, tous les
15 citoyens sont importants pour nous, on est très
16 sensibles à ça. Donc, on applique des mesures
17 justement pour minimiser ces impacts-là.

18 Comme j'ai mentionné lors de la
19 présentation, on prévoit revenir vers vous au cours
20 des prochains mois pour vous présenter ces mesures-
21 là qu'on va mettre en place. Puis c'est important
22 aussi d'être conscient que lors des travaux, s'il y
23 a quoi que ce soit qui vous dérange, il y a des
24 éléments, vous avez des questionnements, vous avez
25 des préoccupations, il y aura différentes tribunes

1 qui vont être offertes à vous pour nous parler
2 directement. Vous allez toujours avoir accès à nous
3 tout au long du projet, on veut vous écouter, on
4 veut être conscients, on va mettre des mesures en
5 place.

6 Mais on ne peut pas tout capter, donc c'est
7 important pour nous que vous nous les ameniez ces
8 éléments-là s'il y a des dérangements pour qu'on
9 puisse s'ajuster en cours de route.

10 Après ça, une fois les infrastructures
11 construites, dont le terminus, on l'a également
12 mentionné tantôt, on le conçoit en ce moment de
13 sorte que ça minimise les impacts pour les
14 citoyens. Donc, le bruit, on est conscient que
15 c'est un facteur, c'est un élément qui est intégré
16 dans notre réflexion en ce moment.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Monsieur Tardif, est-ce que vous avez une deuxième
19 question?

20 M. ROGER TARDIF :

21 Bien, la deuxième question était pour le
22 stationnement incitatif. Montréal, on trouve qu'il
23 y a trop d'autos, puis on permet à un endroit où ça
24 va être très difficile. Juste avant, on a indiqué
25 qu'on ne permet pas les automobilistes de

1 transférer de la 25, on permet aux piétons et aux
2 cyclistes, c'est bien beau.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Je crois que vous êtes en train de demander :
5 pourquoi est-ce qu'on a décidé d'implanter un
6 stationnement incitatif?

7 M. ROGER TARDIF :

8 Là.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Là. Madame Clour.

11 Mme MAHA CLOUR :

12 C'est clair comme question. Les choix des
13 différentes infrastructures qui sont incluses au
14 prolongement, il y a plusieurs années d'études.
15 O.K. Donc, il y a des études qui ont été réalisées
16 notamment en termes d'enquête origine-destination
17 qui dictent ces besoins-là.

18 Il faut aussi mentionner que le
19 stationnement incitatif, justement, ça vient aussi,
20 comment dire, empêcher un problème qui aurait pu
21 être créé si jamais le stationnement n'était pas
22 offert. Ça, ça veut dire que les gens qui vont se
23 déplacer en voiture vont se déplacer en voiture,
24 peu importe ce qu'on offre ou ce qu'on n'offre pas.
25 Donc, on veut désengorger justement, ou en tout

1 cas, éviter la problématique que ces gens-là
2 viennent se stationner dans le quartier pour
3 pouvoir embarquer dans le métro. Donc, ce
4 stationnement incitativ-là, ça permet de consolider
5 puis minimiser l'impact au niveau du quartier
6 résidentiel qui est à proximité.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci, Madame Clour. J'appelle comme treizième
9 intervenant Jacques Clavel.

10 M. JACQUES CLAVEL :

11 Bonsoir.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bonsoir.

14 M. JACQUES CLAVEL :

15 Numéro 13, je vais prendre un 6/49 ce soir.

16 (Rires)

17 Pas ce soir, c'est Lotto Max. Bon. Ma question
18 a été pas mal répondue à date par les intervenants
19 qui m'ont précédé. Étant donné lors de la
20 présentation, vous avez parlé beaucoup de donner
21 la priorité aux piétons. Étant retraité moi-même,
22 bien, semi-retraité, j'essaie beaucoup de laisser
23 la voiture à la maison le plus possible et utiliser
24 le transport en commun. Je ne vous cache pas, je
25 demeure dans le coin enclavé par la 25 et la 40,

1 le coin sud-est de cette intersection-là. Je ne
2 remets pas en question le tracé, inquiétiez-vous
3 pas, je ne reviendrai pas là-dessus.

4 Par contre, j'ai bien aimé la réponse
5 tantôt, c'est pour ça je dis on a un peu répondu
6 à la question, d'une passerelle. C'était ma
7 question, est-ce qu'il y avait un lien piétonnier
8 et cycliste qui était prévu. Ça fait la grosse
9 différence, parce qu'actuellement les deux liens
10 sont trop au sud ou trop au nord, puis pas vraiment
11 'user friendly', excusez l'anglicisme.

12 Ça fait que je vais reformuler ma question
13 que j'avais prévue : est-ce qu'il va y en avoir un?
14 Alors, plutôt quelle est la probabilité que ce
15 lien-là existe au moment où la station des Galeries
16 d'Anjou va ouvrir en deux mille vingt-six (2026)?

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Merci, Monsieur Clavel. Est-ce que madame Clour ou
19 le représentant de la Ville peut nous donner une
20 réponse.

21 M. KARIM CHAREF :

22 Effectivement, ça concerne plus la Ville. On
23 travaille de concert avec la STM pour nous assurer
24 que ça arrive en même temps que le métro. L'idée,
25 c'est que l'ouverture de la station de métro en

1 deux mille vingt-six (2026), qu'il y ait ce lien
2 qui franchit l'autoroute 25, qu'il soit déjà en
3 opération.

4 Je l'ai mentionné tantôt, il y a une étude
5 qui est en cours, qu'on appelle dans le jargon de
6 préfaisabilité, parce que traverser une autoroute,
7 c'est des enjeux techniques de portée, des enjeux
8 financiers aussi, donc tout ça est regardé dans
9 cette étude. Donc, ça va cheminer tranquillement
10 selon le cheminement du projet. Donc, on va faire
11 les choses de façon arrimée, intégrée avec le
12 projet du métro.

13 L'objectif au final, c'est d'avoir une
14 intervention qui soit intégrée avec le métro au
15 final. C'est l'objectif que visait la collaboration
16 avec la STM.

17 M. JACQUES CLAVEL :

18 Parfait, je vous remercie. Bonne fin de soirée.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Vous n'avez pas d'autres questions, Monsieur
21 Clavel?

22 M. JACQUES CLAVEL :

23 non, j'en avais une deuxième, mais elle a été
24 également répondue.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. J'annonce que le registre des questions est
3 maintenant fermé. Cependant, il y aura une autre
4 séance d'information demain soir à la Place
5 Bonaventure. S'il y en a qui ont encore appétit de
6 questions, vous êtes invités à participer demain
7 soir.

8 L'intervention numéro 14 sera faite pas
9 Nicole Pearson.

10 Mme NICOLE PEARSON :

11 Je vais céder parce qu'on a déjà répondu à mes deux
12 questions, donc merci.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Merci, Madame Pearson. J'appelle donc Francesco
15 Grasso comme intervenant numéro 15.

16 M. FRANCESCO GRASSO :

17 Même chose que madame Pearson ici, mes deux
18 questions ont été répondues.

19 M. LUIS RUIVO :

20 Est-ce que vous permettez que je prenne votre
21 place? Est-ce que ça vous dérange? Si vous me
22 permettez, je vais prendre la place de monsieur.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Je vais... Écoutez, allez-y, puisque quelqu'un a eu
25 la générosité de vous donner sa place et vous êtes

1 debout au micro. Mais normalement, je veux dire
2 s'il y a d'autres personnes, s'il nous reste du
3 temps, c'est sûr qu'on va rester ici le temps qui a
4 été prévu pour la séance si jamais il y a des
5 questions spontanées à la fin. Et votre nom, s'il
6 vous plaît, Monsieur.

7 M. LUIS RUIVO :

8 Luis Ruivo. Moi aussi je suis, en fait, président
9 du syndicat d'un des édifices Latella, 7250,
10 boulevard des Galeries d'Anjou. Et la question que
11 j'ai pour vous, c'est une question plutôt
12 fondamentale, c'est que ma constatation, c'est
13 plutôt que toute question qui a été posée a été
14 répondue dans une... selon une façon informative,
15 mais sans que ça puisse, à vrai dire, influencer
16 les choix qui ont déjà été faits. Alors, dans ce
17 contexte-là, moi je pose la question, encore une
18 fois, que d'autres intervenants ont fait
19 auparavant : quel a été le processus de choix de
20 l'endroit du terminal d'autobus pour que ça puisse
21 influencer le positionnement à cet endroit
22 spécifique-là plutôt qu'au nord du boulevard
23 Bélanger?

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Je vais donc demander à madame Clour ceci, parce

1 qu'on sait que le tracé avait été déterminé, le
2 mandat de la STM, c'est d'être gestionnaire d'un
3 projet conçu avant qu'on leur confie la gestion du
4 projet. Maintenant, s'il y a eu une décision de la
5 part de la STM quant à l'endroit précis du terminus
6 d'autobus, peut-être que madame Clour peut nous
7 donner cette information-là.

8 Mme MAHA CLOUR :

9 En fait, je reprends les mots de madame la
10 présidente, les choix qui ont défini l'organisation
11 de ces différentes infrastructures découlent de
12 plusieurs études qui ont été faites dans le passé.
13 Aujourd'hui, le mandat, c'est de réaliser le projet
14 en fonction de ces choix-là qui ont été pris. O.K.

15 M. LUIS RUIVO :

16 Donc, nos questions sont inutiles, excusez-moi.

17 Mme MAHA CLOUR :

18 En fait, l'objectif de la consultation ce soir,
19 c'est de ne pas remettre en question sur les choix
20 de localisation, de voir à vous écouter pour
21 trouver la meilleure façon de les intégrer dans
22 leurs environnements. On est conscients, on est
23 très conscients, au risque de me répéter, on est
24 très conscients sur vos préoccupations quant aux
25 nuisances que pourrait générer un terminus

1 d'autobus.

2 Et je vous dis, on s'engage, la STM et
3 ses partenaires, de le construire et de l'intégrer
4 dans un environnement avec ce souci-là pour
5 minimiser ces impacts. Je veux que vous le croyiez
6 parce que le travail se fait main dans la main
7 actuellement avec la Ville pour qu'on s'assure
8 que, ultimement, il n'y aura pas d'impact. Mais
9 aujourd'hui, le choix de l'emplacement a été fait
10 en fonction de plusieurs études, en fonction de
11 plusieurs contraintes du site qui ont défini son
12 emplacement.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Je vous rappelle également qu'il y a des
15 considérations architecturales fort importantes,
16 il y a des architectes qui ont été choisis, il y en
17 a qui sont ici dans la salle, il faut les
18 'designer' ces stations-là, il faut leur mettre des
19 fonctionnalités, il faut les rendre conviviales, il
20 faut qu'elles répondent aux besoins des usagers.

21 Alors, je vous invite également, dans votre
22 réflexion, à penser à ces éléments-là parce que,
23 évidemment, corriger du bâti, c'est toujours plus
24 difficile, et un des objectifs de la consultation
25 publique, c'est sûr, c'est de savoir comment on va

1 vivre, circuler, aller autour et quelle sera
2 l'ambiance, l'apport patrimonial, l'intégration
3 dans l'environnement. Sur ce, j'en ai assez dit.
4 J'appelle...

5 M. LUIS RUIVO :

6 Ma deuxième question, est-ce qu'Hydro-Québec fait
7 partie des partenaires?

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Madame Clour?

10 Mme MAHA CLOUR :

11 Hydro-Québec a été consultée dans le cadre du
12 projet.

13 M. LUIS RUIVO :

14 Mais non, écoutez, c'est vraiment...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Je vous remercie, Monsieur. Merci. J'appelle Lucie
17 Aspirot, s'il vous plaît, comme intervenante
18 numéro 16.

19 Mme LUCIE ASPIROT :

20 Merci, Madame la Présidente. Alors, je vais...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Je vous demanderais s'il vous plaît, par
23 courtoisie, par gentillesse pour madame Aspirot,
24 est-ce qu'on pourrait lui donner toute l'attention
25 qu'on a donnée à tous les autres intervenants?

1 Mme LUCIE ASPIROT :

2 Merci, Madame la Présidente. Alors, j'avais deux
3 questions. La première a déjà été répondue quant
4 au séquentiel des travaux. La deuxième, c'est
5 plutôt au moment des travaux, toutes les rues
6 adjacentes, est-ce qu'elles vont demeurer
7 praticables? Est-ce qu'il va y avoir des entraves?
8 Merci.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci Madame. Madame Clour, s'il vous plaît.

11 Mme MAHA CLOUR :

12 En fait, dans le secteur Anjou spécifiquement, on
13 essaie d'éviter des entraves dans le domaine public
14 actuellement. Je ne peux pas vous répondre
15 concrètement, mais je peux juste vous dire
16 qu'actuellement dans la réflexion puis les analyses
17 qu'on fait dans ce secteur-là, on essaie d'éviter
18 les entraves dans le domaine public, mais on va
19 vous revenir avec des précisions au cours des
20 prochains mois.

21 Mme LUCIE ASPIROT :

22 Merci.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 On a précisé, d'ailleurs peut-être que madame peut
25 confirmer, qu'à l'automne, il y aura des annonces

1 quant aux mesures de mitigation et à ce moment-là,
2 s'il y a des gens qui ont des objections, des
3 demandes spéciales à formuler ou s'ils ont des
4 problèmes, il y aura une possibilité, je crois, de
5 dialogue pour faire valoir les problèmes s'il y en
6 a. Intervenant numéro 17, Isabelle Gagnon, s'il
7 vous plaît.

8 Mme ISABELLE GAGNON :

9 Bonjour.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Bonjour.

12 Mme ISABELLE GAGNON :

13 Il y a une de mes deux questions que...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Excusez, Madame, est-ce que le micro est bien
16 ajusté pour vous? Peut-être que quelqu'un pourrait
17 le baisser un peu.

18 Mme ISABELLE GAGNON :

19 O.K. Merci. Ma première question a été
20 partiellement répondue, mais j'aurais aimé un
21 complément. Quand vous nous avez présenté le
22 PowerPoint, on a vu qu'il y avait un seul
23 stationnement incitatif, là, qui était situé à la
24 station Anjou. Puis considérant que les secteurs
25 périphériques, mais pas seulement, là, les

1 banlieues, vont être appelés à utiliser le
2 transport en commun pour se rendre dans les autres
3 stations avant qui vont être aussi ajoutées, puis
4 qu'aussi ce n'est pas donné à tout le monde de
5 pouvoir utiliser que le métro pour différentes
6 raisons, le réseau d'autobus ne se rend pas
7 nécessairement dans tous les secteurs et il ne le
8 dessert pas très bien non plus, voulez-vous nous
9 expliquer pourquoi qu'il n'y a pas d'autres
10 stationnements incitatifs qui ont été prévus, entre
11 autres, en souterrain, dans les autres stations
12 pour éviter aussi qu'il n'y ait pas un appel,
13 qu'ils soient tous concentrés dans le seul
14 stationnement incitatif?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Alors, vous voulez savoir si... juste pour une
17 petite précision, est-ce que vous voulez savoir
18 s'il y a de l'offre de stationnement dans d'autres
19 stations ou bien si vous voulez savoir si la STM a
20 mis à disposition ou projette de mettre à
21 disposition des stationnements incitatifs dans
22 d'autres stations?

23 Mme ISABELLE GAGNON :

24 Bien, en fait, j'ai présumé qu'il n'y en avait pas
25 puisqu'il n'y a pas eu sur le plan un tel

1 stationnement incitatif qui a été exprimé.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 O.K. Vous parlez donc des nouvelles stations.

4 Allez-y, Madame Clour.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 Effectivement, le choix d'avoir un stationnement
7 incitatif à Anjou, c'est parce que c'est une
8 station terminale. Nous autres, bien évidemment,
9 on promeut le transport collectif. Vous avez
10 raison, peut-être qu'actuellement, il y a des
11 quartiers qui sont mal desservis. Quand je dis
12 qu'en parallèle, il y a toute une réflexion sur
13 une refonte complète du réseau bus, c'est justement
14 avec l'arrivée du prolongement, nous assurer qu'on
15 dessert encore mieux le territoire.

16 Donc, dans la finalité, en fait, la
17 réflexion va revenir en sorte que la plus grande
18 zone, le plus grand rayon possible de résidants du
19 secteur vont pouvoir accéder à différents modes de
20 transport pour pouvoir converger vers d'autres,
21 donc prendre un autobus pour se rendre à la
22 nouvelle station ou d'autres moyens de transport.
23 Mais c'est sûr que nous autres, bien évidemment, de
24 par notre mission, on promeut le transport
25 collectif, donc à la base, ça fait partie du mandat

1 de la STM.
2 Mme ISABELLE GAGNON :
3 Mais ma question n'a pas tout à fait été répondue.
4 En fait, c'est que je comprends bien l'aspect, bon,
5 on promeut beaucoup la mobilisation du transport
6 en commun. Mais vous savez que ce n'est pas donné
7 à tous, là, il y a des gens qui ont de la mobilité
8 réduite, il y a des familles qu'il faut aller à la
9 garderie, les bus scolaires, puis cinq, six paquets
10 dans une journée, on ne peut pas prendre le métro,
11 là, pour faire toute cette tournée-là. Ma question
12 plus précisément, c'est de savoir pourquoi c'est à
13 ce seul endroit qu'il est prévu... Bon, je
14 comprends que c'est le terminal, mais reste que
15 toutes les rues sont faites en quadrilatère à
16 Montréal, donc ça ne sera pas le seul endroit où on
17 va avoir des gens qui vont arriver soit du sud ou
18 du nord pour pouvoir aller bénéficier d'un
19 transport en commun, mais aussi par rapport aux
20 autres enjeux ou des gens, des familles veulent
21 prendre le transport en commun, mais sont pas en
22 mesure de le prendre de A à Z, donc qui peuvent se
23 rendre au transport en commun et par la suite,
24 l'utiliser. Entre-temps, toutes les stations qu'eux
25 doivent faire, la garderie, les écoles, bon,

1 t'sais...

2 Alors, je veux savoir pourquoi dans
3 les autres stations, il n'est pas prévu des
4 stationnements incitatifs?

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Est-ce que madame Clour a quelque chose à ajouter
7 par rapport à ce qui a déjà été dit?

8 Mme MAHA CLOUR :

9 En fait, je reviens sur le fait qu'effectivement
10 c'est une station terminale, donc elle est traitée
11 différemment. Par contre, pour répondre à votre
12 question, en termes de mobilité réduite, on a
13 d'autres façons d'amener notre clientèle qui est en
14 besoin justement d'une certaine particularité ou
15 d'un besoin particulier en déplacement, on a le
16 transport adapté.

17 Après ça, en termes d'intégration... Parce
18 que l'enjeu qu'on a, vous comprendrez, parce que,
19 je pense qu'il y a plusieurs personnes qui se sont
20 manifestées ce soir à cet effet, un stationnement
21 incitatif doit être intégré dans son environnement.
22 Donc, si on avait à intégrer un stationnement
23 incitatif à l'endroit de chacune de ces
24 intersections-là, vous comprendrez que ça
25 démontrerait un défi de taille en termes

1 d'intégration urbaine dans un secteur qui est déjà
2 congestionné, qu'on a déjà un enjeu de fluidité.

3 Donc, aujourd'hui, dans le prolongement de
4 la ligne bleue, on prévoit offrir d'autres moyens
5 pour que les gens puissent venir ou accéder au
6 métro. On parle de mobilité réduite, on a le
7 transport adapté. Pour toute autre personne, on a
8 justement le travail qu'on fait conjointement avec
9 la Ville, c'est de bien planifier les abords de ces
10 stations. Est-ce qu'il y aura des dépose-minutes,
11 est-ce qu'il y a des endroits débarcadères, tous
12 ces éléments-là sont en réflexion actuellement pour
13 bien définir le pourtour des stations pour
14 justement faciliter les accès à tout type de
15 clientèle.

16 Mais la raison du pourquoi qu'il y a un
17 stationnement incitatif à Anjou plutôt qu'aux
18 autres stations, c'est vraiment parce qu'il est
19 traité en tant que station terminale puis il y a
20 un besoin différent que... Ça reste que c'est un
21 défi de taille d'intégrer le stationnement
22 incitatif partout sur le projet.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci beaucoup, Madame Clour.

25

1 M. KARIM CHAREF :

2 Pour compléter, en espérant que ça va pouvoir vous
3 rassurer, c'est sûr que pour le cas Anjou, c'est un
4 cas d'exception, c'est la station terminale, comme
5 vient de le mentionner madame Clour, mais pour les
6 autres, il est évident que pour la Ville, en fait,
7 c'est un métro qui se rapproche de la population.

8 Donc, l'idée c'est que cette population
9 qui va être desservie utilise le moins possible
10 l'automobile, l'auto solo pour se rendre aux
11 futures stations de métro. Alors, mis à part le
12 réseau d'autobus, il y a d'autres modes de
13 déplacement que l'on regarde actuellement pour
14 desservir ces futures stations. On parle ça sous le
15 jargon de pôles de mobilité, en fait c'est un
16 regroupement près de certaines stations de métro où
17 on va pouvoir trouver un cocktail de transports, de
18 modes de transport. On peut penser aux véhicules en
19 libre-service, Communauto, on peut penser aux
20 stations de Bixi, on peut penser... puis là, je
21 vous invite à vous projeter un petit peu dans
22 l'avenir, il y a des véhicules autonomes qui vont
23 devenir une réalité dans les dix (10) prochaines
24 années.

25 C'est donc comment est-ce qu'on intègre

1 ces alternatives à l'automobile pour desservir pour
2 que la population puisse accéder à ces futures
3 stations de métro sans utiliser leur automobile.
4 Alors, c'est un objectif fondamental puis c'est un
5 choix de société aussi qu'on fait, pour se rendre
6 au métro autrement qu'en automobile. Ça soulève
7 beaucoup de défis, mais je pense qu'il y a la
8 réflexion qui est là puis il y a la volonté entre
9 les différents partenaires qui est au rendez-vous.

10 Mme ISABELLE GAGNON :

11 Donc, si je comprends bien, c'est que ça va être
12 plutôt du auto-partage pour les mobilités
13 automobiles qui vont être prévues, là, dans les
14 autres stations, là.

15 M. KARIM CHAREF :

16 Tout à fait, tous les cocktails de mobilité vont
17 être explorés puis on va réserver les emplacements
18 adéquats aux abords des édicules pour accueillir
19 ces modes de mobilité pour justement accommoder les
20 personnes à mobilité réduite ou les familles avec
21 enfants, et caetera.

22 Mme ISABELLE GAGNON :

23 D'accord, merci. Pour la deuxième question, en
24 fait, je n'ai pas vu à la station Anjou, rien qui
25 communiquait directement, là, entre la station et

1 le centre d'achats en tant que tel. Est-ce que
2 c'est parce que c'est prévu plus tard ou est-ce que
3 c'est quelque chose qui n'avait pas été prévu ou je
4 ne sais pas, ou il y a eu un défi puis on l'a mis
5 de côté?

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci beaucoup, Madame Gagnon. Madame Clour?

8 Mme MAHA CLOUR :

9 En fait, effectivement, partout dans le réseau
10 montréalais, on a des raccordements des bâtiments
11 riverains ou avoisinants à la station, tout est
12 possible, en fait, c'est juste que normalement,
13 dans ces types de raccordements-là, ces demandes-là
14 doivent provenir du propriétaire en question. Donc,
15 aujourd'hui cette demande n'a pas encore été
16 adressée, elle va peut-être l'être en cours de
17 route, donc je ne peux pas vous confirmer ou nier
18 qu'il y en aura un ou pas, mais c'est possible,
19 c'est faisable.

20 Mme ISABELLE GAGNON :

21 Est-ce que c'est le propriétaire qui assumerait
22 les coûts à ce moment-là ou c'est un partenariat?

23 Mme MAHA CLOUR :

24 C'est des discussions, effectivement, en termes
25 de financement et tout ça, faut que ça commence

1 par une demande formelle de raccordement.

2 Mme ISABELLE GAGNON :

3 Bien, elle est lancée.

4 Mme MAHA CLOUR :

5 Merci.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci beaucoup, Madame Gagnon. J'appelle Doris

8 Ronca pour l'intervention numéro 18.

9 Mme DORIS RONCA :

10 Bonsoir.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Bonsoir.

13 Mme DORIS RONCA :

14 Vous parlez beaucoup d'études, recherches, impacts,

15 tout ça, est-ce qu'on a accès à ces documents-là?

16 Et où est-ce qu'on peut les retrouver? Parce que je

17 me pose la question sur toutes les décisions qui

18 ont été prises. Je me demande où je retrouve ces

19 recherches.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Je vais demander à nos deux répondants peut-être de

22 donner deux éléments de réponse et je pourrai

23 compléter au besoin.

24 Mme MAHA CLOUR :

25 Oui, en fait, comme j'ai mentionné auparavant, ces

1 études-là n'ont pas été réalisées par la STM, c'est
2 d'autres entités qui les avaient réalisées. On a
3 déjà eu ces genres de demandes-là d'adressés
4 dernièrement. La STM ne peut pas diffuser par elle-
5 même considérant que ces documents-là ne lui
6 appartiennent pas, donc il y a des vérifications
7 juridiques à savoir qu'est-ce qu'il est possible de
8 diffuser. C'est sûr que toute information qui est
9 possible à diffuser, on va la rendre disponible.
10 Donc, on va être capable de vous informer en cours
11 de route, là, en fonction des discussions.

12 Mme DORIS RONCA :

13 Ça ne répond pas à la question, parce que là, à
14 quelque part, les décisions ont été prises, alors
15 moi comme personne qui reste à Anjou, je voudrais
16 comprendre comment est-ce que la Ville de Montréal
17 et vous, et tout autre intervenant qui sont
18 impliqués dans ce projet, ont pris des décisions,
19 parce qu'elles ont l'air déjà avoir été prises,
20 alors moi je voudrais, comme citoyenne de la ville,
21 de comprendre comment est-ce qu'on est arrivé à
22 certaines décisions et quelles études ont été
23 utilisées pour arriver à ces décisions-là, avant
24 que je donne mes opinions, parce que je ne peux pas
25 les faire sans avoir compris d'où viennent ces

1 informations-là.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Alors, peut-être que monsieur Charef peut donner
4 l'information sur que fait un citoyen qui veut
5 obtenir de l'information de la Ville de Montréal.
6 Quelle est la démarche citoyenne pour demander des
7 informations et des études qui sont évidemment
8 propriété et en la possession de la Ville de
9 Montréal? Est-ce que vous avez la réponse à cette
10 question?

11 M. KARIM CHAREF :

12 Oui, j'espère avoir la réponse pour vous. En fait,
13 il y a plusieurs organisations publiques qui
14 travaillent autour de ce projet qui chacune mène
15 des études. En ce qui concerne la Ville, je peux
16 vous assurer que les études qui ont été produites
17 dans le secteur pourront être accessibles à la
18 demande.

19 J'ai évoqué tantôt l'étude de
20 préféabilité du franchissement de la 25. Cette
21 étude est en cours actuellement, donc vous
22 comprenez qu'on ne peut pas la rendre disponible.
23 Les conclusions sont attendues dans quelques mois.
24 Aussitôt qu'elle sera finalisée, on verra à la
25 rendre disponible, en tout cas dans leurs grandes

1 lignes, en tout cas, les conclusions. Mais les
2 études qui relèvent de la Ville sont généralement
3 accessibles au public.

4 Mme DORIS RONCA :

5 Où est-ce que je les retrouve? C'est-à-dire que
6 vous me donnez des généralités, j'ai besoin de
7 précisions.

8 M. KARIM CHAREF :

9 À qui vous vous adressez, vous voulez dire?

10 Mme DORIS RONCA :

11 Bien, à madame qui vous posera la question,
12 c'est-à-dire que vous avez pris une... vous avez
13 fait des études pour vous rendre à ce projet-là.
14 Vous parlez de plusieurs études, de l'impact que
15 ça aurait sur ma vie comme Angevine, parce que
16 j'aime beaucoup ma vie à Anjou, je ne veux pas la
17 voir impacter non plus, je comprends qu'il faut
18 avancer, alors je voudrais savoir quelles études
19 ont été utilisées, je voudrais bien les consulter,
20 comprendre comment que vous vous êtes rendu à la
21 décision que vous êtes rendu aujourd'hui.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Est-ce que vous voulez rajouter quelque chose,
24 Monsieur Charef?

25

1 M. KARIM CHAREF :

2 Bien, je vous invite à adresser la demande à la
3 Commission. Nous on va étudier toutes les études
4 qui peuvent être mises à la disposition du public,
5 ça me fera plaisir de les partager avec vous.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors, j'avais dit que je pourrais donner peut-être
8 un complément d'information là-dessus, je vais vous
9 dire que ceux qui ont écouté la ou les vidéos qui
10 sont publiques, cette question est revenue dans
11 d'autres commissions. Présentement, il y a des
12 études qui existent. La demande a été formulée dans
13 le cadre de la Commission, formulée à la STM de
14 rendre public tout ce que STM était en mesure de
15 rendre public, c'est-à-dire sur le plan de la
16 propriété intellectuelle, tout ça, on n'a pas
17 toujours le droit de divulguer des études qui
18 appartiennent aux autres.

19 En même temps, O.K., en parallèle avec ça,
20 si les gens ne sont pas satisfaits des études que
21 STM ou que la Ville rend publiques de façon
22 autonome sur leurs sites, les citoyens, il y a
23 toujours des mécanismes, que ce soit par la voie de
24 la Loi d'accès à l'information, encore peut-être
25 travailler avec vos bureaux d'arrondissement,

1 écrire une lettre à la Ville.

2 Mais il faut quand même tenir compte du
3 fait que demander toutes les études, ça devient
4 parfois difficile de savoir quelles sont les études
5 pertinentes à votre besoin. C'est important
6 d'essayer de cibler. Alors, et surtout, une des
7 questions de base, ça va être de savoir qui est
8 propriétaire, parce que les antécédents du projet
9 qui a été confié à la STM, évidemment ces entités
10 juridiques-là, on ne sait pas nécessairement si on
11 peut penser qu'elles ont versé toutes leurs
12 archives à STM, ils ont peut-être encore en main
13 des éléments d'information.

14 Mais je veux vous rassurer, Madame, que
15 pour le moment, la demande a été transmise à la STM
16 d'essayer de dresser un portrait de ce qui peut
17 être rendu public et peut-être d'un cheminement
18 pour le citoyen qui veut mieux s'informer quant à
19 l'historique du projet et les motivations, les
20 raisons, les conclusions qui ont été tirées et qui
21 nous amènent au tracé qu'on a devant nous
22 aujourd'hui.

23 Mme DORIS RONCA :

24 Et on aurait cette information à quel moment?

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Non, mais les études ayant été demandées, c'est sûr
3 qu'il y a des séances prévues pour l'expression
4 des opinions, je crois que des études ou certaines
5 études ont été demandées avec un tel sentiment
6 d'urgence que tous les efforts sont déployés avec
7 la STM pour essayer d'identifier ce qui peut être
8 pertinent et de voir soit qu'eux peuvent vous
9 les donner ou indiquer qui sont les instances qui
10 seraient en mesure de libérer ces éléments-là.

11 Et si jamais ça ne peut pas se faire, bien,
12 là encore, au niveau de l'expression de vos
13 opinions, ce serait un bon moment de dire :
14 écoutez, faute d'avoir pu accéder à telle, telle,
15 telle information, je ne suis pas en mesure de
16 formuler une opinion complète. Et il va falloir
17 trouver un truchement pour que les citoyens
18 puissent s'exprimer.

19 Également, je pense que par les voies des
20 recherches ou parfois dans les journaux, des
21 rapports puis tout ça, il y a peut-être des
22 éléments d'information aussi et des fois de résumés
23 de vulgarisation, faut pas négliger l'information
24 publique qui a été diffusée comme potentielle
25 explication, sans devenir trop technique ou

1 architectural. Alors, il ne faut pas éliminer ces
2 voies-là comme pistes de recherche. Est-ce que vous
3 avez autre chose à dire?

4 Mme MAHA CLOUR :

5 Non.

6 Mme DORIS RONCA :

7 Ce qui m'amène à ma deuxième question, la raison
8 pourquoi j'ai demandé quelles études avaient été
9 faites, déjà il y a une congestion assez importante
10 entre, je dirais, Langelier et Galeries d'Anjou, et
11 tout le secteur pour se rendre à l'est de la 40, et
12 je voudrais bien savoir quelle étude a été faite
13 avant d'entamer ce projet-là pour savoir quel
14 serait le vrai impact. Moi je suis inquiète, alors
15 ma question devient : quel est l'impact sur notre
16 qualité de vie durant ce projet, comme les camions,
17 l'eau, coupures d'eau, bruit, circulation,
18 pollution, durant la construction et après, comme
19 les sorties d'air, quelle qualité d'air on risque
20 d'avoir près de notre parc?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 O.K. Alors, je vous arrête parce que je pense qu'il
23 y a un deuxième élément que vous entrez, là. Vous
24 parlez d'études, il y a des études, souvent, on
25 évoque les études qui ont mené à la détermination

1 d'un tracé, des études qui ont mené à la décision
2 du gouvernement de procéder avec le prolongement de
3 la ligne bleue. Ça, c'est, dans le fond, c'est des
4 faits accomplis et nous ici, ou la STM qui est avec
5 nous ce soir, nous consulte sur comment faire le
6 mieux avec ce projet-là.

7 Toujours temps de se plaindre aux
8 politiciens si on n'est pas content des décisions
9 qu'ils ont prises avant, mais là nous, on est
10 devant un projet où est-ce que le gestionnaire nous
11 dit : comment est-ce que je peux faire le mieux
12 avec ce que j'ai.

13 Par ailleurs, ce que vous évoquez, votre
14 préoccupation en ce qui concerne les mesures de
15 mitigation, ça, je crois qu'on rentre dans la
16 sphère des études qui sont menées par la STM.
17 Et peut-être que madame Clour peut nous donner
18 un petit peu plus de détails sur le type d'études
19 qu'ils font et qu'est-ce qui va se passer entre
20 les informations qu'ils ont maintenant et ce qui va
21 être présenté puis quel sera le processus à
22 l'automne, quand les mesures de mitigation vont
23 être présentées à la population et que vous aurez
24 le temps de réagir, le temps, l'opportunité de
25 réagir et d'avoir du 'input' par rapport à la mise

1 en place de ces mesures-là.

2 Mme MAHA CLOUR :

3 Merci pour le résumé, Madame la Présidente.

4 Effectivement, on est dans le démarrage ou le début
5 de ces études-là, donc d'où l'importance de vous
6 consulter ce soir. On veut vous écouter puis je
7 vous encourage à nous communiquer, vous avez
8 identifié ou amené des éléments très importants,
9 vous avez parlé de présence d'arbres, de verdure,
10 de qualité de vie, c'est très important de vous
11 écouter par rapport à ça, c'est des soucis ou des
12 préoccupations qu'on a aussi, qu'on prévoie
13 réintégrer dans notre conception.

14 Donc, vous mettez le doigt direct sur
15 l'objectif de la consultation ce soir, c'est là
16 votre opportunité de nous communiquer vos
17 préoccupations ou les opportunités que vous voyez
18 dans l'intégration des nouvelles stations, sur quoi
19 on doit miser dans notre conception.

20 Je vous confirme qu'en termes de qualité de
21 vie, qu'en termes de verdissement, c'est des
22 éléments qu'on intègre forcément dans notre
23 conception. Puis suite à ce qui va ressortir de
24 cette commission, ça va venir réinfluencer la suite
25 des choses en termes de conception architecturale

1 puis d'intégration urbaine.

2 Et comme je vous ai dit dans la
3 présentation, on s'engage à revenir vers vous cet
4 automne pour vous parler des mesures de mitigation,
5 autant camionnage, entraves possibles, impacts sur
6 la circulation, les mesures qu'on va mettre en
7 place pour contourner le bruit, la poussière, et
8 caetera. Il y a plusieurs mesures qu'on a déjà
9 testées, qu'on est déjà habitués à mettre en place,
10 on est à faire avancer nos études en fonction de
11 s'adapter bien dans le secteur dans lequel on va
12 intervenir, on va être en mesure de vous les
13 communiquer au cours des prochains mois.

14 On va aussi être en mesure de vous
15 communiquer au cours des prochains mois
16 l'avancement de la conception, donc les rendus
17 visuels, l'élément d'intégration de la verdure, de
18 comment le métro va contribuer à augmenter ou à
19 améliorer la qualité de vie des citoyens, c'est
20 l'objectif ultimement.

21 Donc, ces éléments-là vont venir, mais
22 je vous invite fortement à nous écrire parce que
23 c'est des éléments qui vont nous permettre à nous
24 influencer pour la suite des choses.

25

1 Mme DORIS RONCA :

2 Est-ce qu'à la fin on peut poser une dernière
3 question, s'il reste du temps?

4 LA PRÉSIDENTE :

5 S'il reste du temps, certainement, le registre est
6 fermé, mais on va rester ici jusqu'à la clôture
7 prévue. Intervenant numéro 19, j'appelle Alexander
8 Pachala.

9 Excusez-moi, je veux juste dire, Madame, si
10 jamais vous ne trouvez pas réponse ou si on n'a pas
11 le temps ce soir, il y a une autre séance demain et
12 vous pouvez également peut-être formuler ou envoyer
13 un courriel à la STM pour assurer que vous avez des
14 réponses à vos questions. Monsieur Alexander
15 Pachala, s'il vous plaît.

16 M. ALEXANDER PACHALA :

17 Bonsoir.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Bonsoir.

20 M. ALEXANDER PASHALA :

21 Merci beaucoup pour la séance d'information de ce
22 soir. Ma question, c'est à propos des traverses
23 d'autoroutes pour les piétons et les cyclistes.
24 C'est super bien d'entendre qu'il y en a une qui
25 est prévue pour l'autoroute 25 dans ce secteur.

1 Moi je veux savoir s'il y en a d'autres qui sont
2 prévues pour traverser l'autoroute Métropolitaine
3 et aussi si on envisage à sécuriser les traverses
4 existantes.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Merci. Je crois que ce n'est peut-être pas
7 monsieur... Oui?

8 M. KARIM CHAREF :

9 Pour l'autoroute Métropolitaine, bien, c'est
10 beaucoup dans la cour du ministère des Transports,
11 mais ce qu'on peut dire, c'est que dans tous les
12 cas de figure, la Ville va s'assurer de
13 concrétiser, d'appliquer, je ne sais pas si vous
14 êtes au courant de la politique vision zéro de la
15 Ville pour sécuriser justement ces traverses, ces
16 intersections sur l'autoroutier municipal. Là,
17 ça concerne le réseau autoroutier, donc ça c'est
18 le ministère des Transports avec qui il faut
19 s'asseoir puis collaborer. Définitivement, on a
20 des objectifs de sécurisation, notamment pour
21 les piétons et les cyclistes à ces intersections.

22 Ce qu'on regarde actuellement, c'est le
23 franchissement de l'autoroute 25, les
24 franchissements de la 40, c'est essentiellement les
25 viaducs qui sont en place. Pour l'instant, il n'est

1 pas dans les études d'ajouter de nouveaux
2 franchissements, on verra dans quelques années.

3 M. ALEXANDER PACHALA :

4 Merci beaucoup.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Merci, Monsieur Pashala. Pas d'autres questions?

7 M. ALEXANDER PACHALA :

8 Non, c'est bon, tout a été répondu.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 C'est beau. Merci. Intervention numéro 20 nous
11 viendra de Claude Hénault.

12 M. CLAUDE HÉNAULT :

13 Bonsoir.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Bonsoir.

16 M. CLAUDE HÉNAULT :

17 Bon, moi, la question : pourquoi le tracé de la
18 station d'Anjou n'aurait pas pu être entre bien,
19 côté nord, nord-est vis-à-vis les Halles d'Anjou?
20 Je crois qu'il y a quelqu'un qui a posé la
21 question, et vous avez choisi cet emplacement
22 et puis là, il n'y avait rien d'obstacle, je crois,
23 les terrains ou stationnements, il y avait beaucoup
24 d'espaces. Je voudrais savoir pourquoi.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 La réponse à cette question-là a déjà été donnée,
3 c'est-à-dire que c'est une réponse qui n'est
4 peut-être pas une réponse, ce n'est pas la STM qui
5 a pris la décision. La décision a été prise
6 antérieurement à ce qu'on ait confié à STM la
7 gestion du projet. Alors, ce soir, on est ici pour
8 poser des questions sur les stations de métro, sur
9 les stations auxiliaires, sur les circulations,
10 mais on n'est pas investi du mandat de remettre en
11 question le tracé.

12 M. CLAUDE HÉNAULT :

13 O.K.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Je sais, je comprends que ce soit très frustrant,
16 mais c'est comme ça.

17 M. CLAUDE HÉNAULT :

18 Bon.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Est-ce que vous avez une autre question,
21 Monsieur Hénault?

22 M. CLAUDE HÉNAULT :

23 Oui. Pendant la construction sur le boulevard des
24 Galeries d'Anjou, les autobus ont priorité, le
25 passage du côté droit, et là je me pose la

1 question, les transports, les camions qui vont
2 circuler pour transporter la pierre, ils vont tous
3 circuler évidemment sur les Galeries d'Anjou,
4 en plus, monsieur et madame Tout-le-Monde, les
5 voitures, ça va être congestionné complètement.
6 Il y a-tu un endroit que ces camions-là sortent du
7 côté est?

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors, merci pour votre question. Peut-être que
10 madame Clour peut soit donner une réponse si c'est
11 décidé ou encore vous expliquer comment la décision
12 va se prendre.

13 Mme MAHA CLOUR :

14 En fait, non, effectivement, la décision n'est pas
15 prise encore. Les analyses au niveau des routes de
16 camionnage à emprunter sont en analyse en ce
17 moment.

18 Mais tout ce que je peux vous dire, c'est
19 qu'encore une fois, on est très conscients, la
20 congestion, la sécurité étant notre priorité numéro
21 1, donc c'est sûr qu'on ne préconise pas des rues
22 de quartier pour faire circuler nos camions. Quand
23 on est capable d'aller dans des axes routiers
24 principaux, on le préconise.

25 Donc, dans le secteur Anjou, je ne peux pas

1 aujourd'hui vous confirmer quelle route on va
2 prendre, c'est des discussions qui sont en cours
3 notamment avec les instances municipales et le
4 ministère des Transports. Pour les prochains mois,
5 on va avoir plus d'informations puis on va vous
6 revenir à cet effet.

7 M. CLAUDE HÉNAULT :

8 Parce que, évidemment, il y a la rue Bélanger pour
9 aller dans les Galeries d'Anjou, c'est
10 congestionné, très, très souvent, surtout les fins
11 de semaine.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Alors, on comprend vos préoccupations.

14 M. CLAUDE HÉNAULT :

15 Voir comment justement...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Non, mais c'est tout à fait, ça va être noté au
18 procès-verbal que vous pourrez lire évidemment sur
19 le site Web et on va certainement revenir avec ces
20 éléments-là, d'une part dans les suggestions et
21 préoccupations. Je vous invite à le reformuler à ce
22 moment-là. Et la STM va revenir avec des mesures de
23 mitigation précises dans les mois à venir.

24 M. CLAUDE HÉNAULT :

25 O.K. Merci.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Maintenant, nous avons d'autres questions où on
3 avait invité les intervenants à écrire leurs
4 questions parce qu'on n'était pas certains d'avoir
5 suffisamment de temps pour les traiter ce soir,
6 mais on voulait s'assurer qu'on puisse les livrer à
7 la séance de demain. Je vais vous appeler à tour de
8 rôle, si la personne est ici, je l'invite à poser
9 la question elle-même; si la personne a dû quitter,
10 nous laisser avant, nous allons lire la question et
11 demander à nos participants de répondre.

12 J'appelle ainsi comme intervenant numéro 21
13 Chali-Anne Lauzon, est-ce que vous êtes ici?

14 Bonsoir.

15 Mme CHALI-ANNE LAUZON :

16 Bonsoir. Ma question numéro 1 a déjà été répondue.
17 Est-ce que je peux rajouter par-dessus?

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Vous avez droit à deux questions, Madame.

20 Mme CHALI-ANNE LAUZON :

21 D'accord. Ma première question, c'était concernant
22 l'intégration des stations entre des bâtisses puis
23 des projets immobiliers futurs. Donc, oui, c'est
24 prévu, mais est-ce qu'il y en a qui sont déjà
25 signés ou si tout du potentiel à ce niveau-là?

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Madame Clour?

3 Mme MAHA CLOUR :

4 C'est tout du potentiel en ce moment. Il y a
5 différentes discussions un peu partout pour
6 l'instant, mais je ne peux pas m'engager ce soir à
7 vous dire qu'effectivement il y a des projets
8 formels qui se concrétisent à l'heure actuelle,
9 mais ça peut arriver au cours des prochains mois,
10 prochaines années.

11 Mme CHALI-ANNE LAUZON :

12 D'accord. Ma deuxième question...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Allez-y.

15 Mme CHALI-ANNE LAUZON :

16 Ma deuxième question, c'est au niveau des projets
17 de verdissement, encore une fois, je me demande
18 est-ce que c'est au niveau du potentiel ou il y a
19 des mesures qui ont déjà été arrêtées pour savoir
20 s'il allait y avoir plus d'espaces verts autour ou
21 sur les stations.

22 Mme MAHA CLOUR :

23 En fait, des mesures spécifiques, j'ai parlé de
24 certification Envision, donc c'est une
25 certification qui vise sur le développement

1 durable, donc déjà là, considérant que la STM
2 souhaite miser sur une certification d'un niveau
3 supérieur, on veut justement miser beaucoup sur la
4 qualité de vie, donc en termes de verdissement, en
5 termes de places publiques, en termes d'espaces
6 offerts au pourtour, aux abords des stations.

7 Puis pour compléter la réponse, je veux
8 aussi rajouter qu'on travaille de concert avec la
9 Ville pour justement définir ces abords de
10 stations. Monsieur Charef a mentionné tantôt de
11 pôles de mobilité, quand on parle de pôles de
12 mobilité, on parle aussi, oui, de transferts de
13 modes de transport, mais l'espace à offrir aux
14 citoyens pour qu'ils puissent prévoir ces
15 changements ou ces déplacements de façon
16 sécuritaire et conviviale.

17 Donc, en termes de critères, il y a
18 plusieurs critères, je ne peux pas nécessairement
19 vous les définir en détail aujourd'hui, mais tous
20 ces critères-là dictent justement la conception
21 puis la définition de ces espaces-là autour des
22 stations.

23 Mme CHALI-ANNE LAUZON :

24 Parfait. Merci beaucoup.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. J'appelle comme intervenant numéro 22,

3 Julien Aymong.

4 M. JULIEN AYMONG :

5 Bonsoir.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonsoir.

8 M. JULIEN AYMONG :

9 Comme première question, je voulais savoir si pour
10 le stationnement, bien le terminus d'autobus à la
11 station Anjou, est-ce qu'il était prévu qu'il y ait
12 d'autres sociétés de transport qui l'utilisent ou
13 c'est seulement les autobus de la STM.

14 Mme MAHA CLOUR :

15 Oui, effectivement, il risque d'y avoir d'autres
16 transporteurs qui vont utiliser le terminus
17 d'autobus, il y a des discussions qui sont en cours
18 justement avec ces différentes entités-là.

19 M. JULIEN AYMONG :

20 Autant Rive-Nord que Rive-Sud?

21 Mme MAHA CLOUR :

22 Ces discussions-là sont en cours, je ne peux pas
23 vous spécifier exactement quelles lignes, mais des
24 discussions sont en cours avec les différents
25 transporteurs.

1 M. JULIEN AYMONG :

2 Et ma deuxième question, c'est avec le prolongement
3 de la ligne bleue qui rajoute cinq stations, est-ce
4 qu'il y a aussi des métros AZUR qui ont été prévus
5 pour être rajoutés en service?

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Mais Madame, Madame Clour, peut-être que pour ceux
8 qui ne sont pas sûrs, vous pourriez expliquer de
9 quoi il s'agit.

10 Mme MAHA CLOUR :

11 Oui, effectivement, des trains AZUR, c'est les
12 nouveaux trains de métro qui circulent déjà sur
13 certaines lignes dans le réseau actuel du métro.
14 Tôt ou tard, ça va arriver. Je ne peux pas vous
15 spécifier aujourd'hui si lors de la mise en service
16 du prolongement de la ligne bleue, les trains
17 AZUR vont apparaître ou c'est plus tard, mais
18 éventuellement, effectivement, il y aura des trains
19 AZUR qui vont embarquer sur la ligne bleue. Les
20 stations vont être conçues de sorte de pouvoir
21 accommoder l'éventualité de l'arrivée de ces trains
22 AZUR-là.

23 M. JULIEN AYMONG :

24 Merci beaucoup.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. Alors, intervenant numéro 23, Ghislain
3 Gagnon, que je crois que nous avons vu
4 précédemment.

5 M. GHISLAIN GAGNON :

6 Oui. Rebonsoir.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Rebonsoir.

9 M. GHISLAIN GAGNON :

10 Vous nous proposiez d'amener peut-être des
11 suggestions ou des commentaires. Il y a des gens
12 qui se posaient des questions au niveau de la
13 sécurité dans les...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Excusez, Monsieur Gagnon, je vous interromps.

16 M. GHISLAIN GAGNON :

17 Oui.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Je veux que vous apportiez des suggestions et des
20 commentaires aux séances d'expression des opinions.
21 Ce soir, on est là pour des questions.

22 M. GHISLAIN GAGNON :

23 O.K. Je vais juste ajouter un mot, mettez de la
24 musique pour que ça rapproche les gens et puis ça
25 adoucit les moeurs.

1 (Rires)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Alors, la question, c'est est-ce qu'il y aura de la
4 musique dans les stations de métro? Madame Clour,
5 est-ce que vous avez une réponse?

6 Mme MAHA CLOUR :

7 Bien, en fait, vous le savez probablement déjà que
8 dans notre réseau actuel, il y a des espaces dédiés
9 pour des musiciens, là, le nom m'échappe, là, le
10 nom exact de ces espaces-là, mais il y a des
11 espaces dédiés pour des musiciens donc,
12 effectivement, on encourage la convivialité à ce
13 niveau-là. De là à dire qu'on va jouer de la
14 musique dans la station, c'est important de savoir
15 que, avant tout, je l'ai dit à plusieurs reprises,
16 on mise sur la sécurité de notre clientèle. Donc,
17 quand on dit sécurité, il y a des messages qu'on va
18 transmettre, il y a des messages sonores qui sont
19 diffusés dans la station. Si on avait à jouer de la
20 musique continuellement, bien, ça pourrait faire en
21 sorte que certains clients ne puissent pas entendre
22 ces messages importants qu'on doit avertir notre
23 clientèle. Donc, on ne peut pas, pour des raisons
24 de sécurité, jouer constamment de la musique. Par
25 contre, comme je vous l'ai dit, déjà dans le réseau

1 actuel il y a des espaces dédiés pour préconiser,
2 pour pouvoir encourager les musiciens de pouvoir
3 s'installer et jouer de la musique.

4 M. GHISLAIN GAGNON :

5 Il y a des mesures d'atténuation aussi, quand on
6 parle, par exemple, la musique, elle peut
7 s'abaisser pour permettre un message, par exemple,
8 d'être entendu. Donc, c'est un dispositif qui est
9 très simple qu'on pourrait ajouter.

10 Dans les édicules, dans les stations de
11 métro, dans les couloirs, oui, il y a des
12 musiciens, il y a des gens qui jouent de la
13 musique, puis quand on se retrouve dans les
14 édicules au niveau de la surface, au niveau du sol,
15 bien, là, les gens sont laissés un peu à eux-mêmes.
16 C'est là qu'il peut y avoir une clientèle et puis
17 ça pourrait...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Monsieur Gagnon, je vous rappelle qu'on est là pour
20 des questions.

21 M. GHISLAIN GAGNON :

22 Oui.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Et puis si votre question c'est pourquoi, entre
25 autres, on a des gens des fois... il faut pas

1 oublier qu'il y a toutes sortes de personnes qui
2 circulent, il y a des malentendants qui ont besoin
3 des fois d'avoir des instructions d'autobus
4 communiquées verbalement, et caetera. Alors, je
5 pense que madame Clour a déjà dit que la question
6 de la musique, c'est très assujetti aux impératifs
7 de sécurité. Si vous avez une autre question
8 précise, je suis sûre que ça va lui faire plaisir
9 de répondre.

10 M. GHISLAIN GAGNON :

11 Non, c'était simplement ça, fait que c'était une
12 bonne idée.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 O.K. Et de toute façon, encore une fois, vous êtes
15 invité à nous faire part de toutes vos suggestions
16 et on va analyser ça très scrupuleusement.

17 Notre dernier intervenant qui serait le
18 numéro 24 ce soir serait Luce Joanette, si elle est
19 ici.

20 Mme LUCE JOANETTE :

21 Est-ce que c'est possible de mettre le plan de la
22 future station Pie-IX, s'il vous plaît?

23 Mme MAHA CLOUR :

24 Certainement.

25

1 Mme LUCE JOANETTE :

2 Ma question touche l'actuelle préparation pour le
3 SRB sur Pie-IX. Donc, ça fait deux ans que c'est en
4 cours et je voulais savoir de quelle façon est-ce
5 que vous prévoyez soit avoir un impact sur la
6 création du SRB actuellement ou le SRB va
7 probablement avoir un impact sur la création de la
8 future ligne bleue, étant donné que le SRB, les
9 travaux ont commencé depuis deux ans, on va être
10 dedans pendant l'été, donc c'est jusqu'à la fin
11 deux mille vingt-deux (2022), comment est-ce que
12 vous pensez arrimer les deux choses pour juste
13 faire en sorte qu'il n'y ait pas un mégachantier au
14 coin de Jean-Talon et Pie-IX.

15 Mme MAHA CLOUR :

16 C'est une très bonne question, merci de me l'avoir
17 posée. En fait...

18 Mme LUCE JOANETTE :

19 Parce que ma maison est où est le numéro 28
20 littéralement sur votre plan, donc ma question,
21 c'était de savoir comment vous allez faire pour
22 que ça devienne quelque chose d'un petit peu plus
23 convivial.

24 Mme MAHA CLOUR :

25 Absolument. En fait, je ne sais pas si je vous l'ai

1 mentionné, c'est quand même la troisième soirée
2 qu'on fait ce soir, fait que des fois j'oublie si
3 je l'ai mentionné dans une autre soirée ou ce soir,
4 mais la correspondance, en fait, le SRB Pie-IX,
5 c'est un autre projet de la STM.

6 Mme LUCE JOANETTE :

7 Oui.

8 Mme MAHA CLOUR :

9 Donc, je vais vous rassurer, on se parle tous les
10 gens dans l'entreprise, on se parle, et l'objectif
11 justement au niveau de l'intersection Pie-IX/Jean-
12 Talon, sachant que le SRB arrivait avant le
13 prolongement, c'est justement pour ne pas créer des
14 impacts deux fois de suite dans le même secteur,
15 donc on s'arrime au niveau des travaux.

16 Je vous ai mentionné, je crois, lors de
17 la présentation, qu'il y a un tunnel en souterrain
18 piétonnier qui va prévoir éventuellement le
19 raccordement des édicules du SRB Pie-IX à la future
20 station, justement on ne voulait pas que le SRB ait
21 fini ses travaux, qu'on vienne dans un deuxième
22 temps créer des entraves dans la rue pour créer ce
23 tunnel-là, donc l'équipe du SRB a le mandat de
24 construire selon les spécifications du prolongement
25 ce tunnel piétonnier.

1 Ce que ça veut dire, c'est que l'entrave
2 qui est actuellement en cours dans le boulevard
3 Pie-IX ne sera pas recréée une deuxième fois pour
4 les fins du prolongement de la ligne bleue. Est-ce
5 que ça répond à votre question?

6 Mme LUCE JOANETTE :

7 Oui. Donc, on peut penser que pour l'instant, la
8 prévision c'est fin deux mille vingt-deux (2022)
9 pour ce qui est du SRB, probablement début deux
10 mille vingt-trois (2023) pour être réaliste, là.

11 Mme MAHA CLOUR :

12 Oui, mais je n'ai pas l'échéancier du SRB, mais
13 effectivement, l'entrave spécifique au niveau de
14 Pie-IX, effectivement, c'est dictée par
15 l'échéancier du SRB. Par contre, je veux juste vous
16 mentionner que bien évidemment, il y a des entraves
17 prévues sur Jean-Talon pour le prolongement, je ne
18 vais pas vous le cacher, mais dans Pie-IX,
19 effectivement, on est arrimé au niveau du SRB.

20 Mme LUCE JOANETTE :

21 O.K. Puis ma deuxième question est en lien avec une
22 question qui a été posée précédemment où vous
23 parliez que les constructions qui risquent d'être à
24 ciel ouvert, si je m'exprime de la bonne façon,
25 vont être les futurs édicules. Donc, sur ce plan-

1 là, on comprend que c'est où il y a le EP puis le
2 ES.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 Oui.

5 Mme LUCE JOANNETTE :

6 Oui, c'est ça, c'est ça que ça veut dire?

7 Mme MAHA CLOUR :

8 Oui, oui.

9 Mme LUCE JOANNETTE :

10 Et qu'elles peuvent se faire de façon en parallèle
11 avec les quatre autres stations qui vont se créer.
12 Donc, on pourrait avoir potentiellement la création
13 de celles-là au même moment où le SRB va tenir ses
14 trucs, parce que c'est deux choses simultanées qui
15 vont se produire, mais qu'en principe, ça ne
16 devrait pas être pire tant que faire se peut, c'est
17 ce que je comprends.

18 Mme MAHA CLOUR :

19 Oui, fait qu'en fait, juste pour tenter de répondre
20 à votre question, effectivement, le phasage est en
21 cours d'élaboration puis ça rejoint un petit peu à
22 ce que j'ai dit à d'autres questions, c'est qu'on
23 est quand même en arrimage avec les autres
24 chantiers du secteur.

25 La SRB en est un évidemment important,

1 donc quand on définit ou on planifie notre phasage
2 des travaux, on prend en considération ces
3 différentes entraves-là pour nous assurer qu'à
4 terme, on est capable quand même de maintenir une
5 certaine fluidité de façon sécuritaire dans tout
6 le quartier.

7 Donc, je ne peux pas vous dire aujourd'hui
8 à quel moment spécifiquement on va commencer ces
9 travaux, on vous a communiqué les travaux qui
10 parlent de deux mille vingt et un (2021) à deux
11 mille vingt-six (2026) grosso modo, mais
12 spécifiquement par site, aujourd'hui, je ne suis
13 pas capable de vous le dire, ça va venir au courant
14 des prochains mois, mais c'est important de savoir
15 que cette planification-là tient en compte les
16 autres projets dont le SRB Pie-IX qui sont dans le
17 secteur.

18 Mme LUCE JOANETTE :

19 Vu que je suis la dernière, est-ce que j'ai le
20 droit à une troisième mini-question?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 On peut dire que c'est une sous-question.

23 Mme LUCE JOANETTE :

24 Je peux donner une sous-question? O.K. C'est plutôt
25 d'un point de vue architectural. Les autres

1 stations actuellement dans la ligne bleue sont
2 toutes des petites tailles si on compare Iberville
3 avec Saint-Michel, avec Fabre, bon, Jean-Talon
4 c'est autre chose parce que c'est un croisement,
5 mais elles sont toutes de petite taille, elles ne
6 sont pas très hautes, elles ne sont pas très
7 prenantes. Et l'ensemble de la rue Jean-Talon,
8 c'est en général trois niveaux de hauteurs sauf
9 certains grands 'buildings'. Est-ce que votre idée,
10 c'est de respecter sensiblement quelque chose qui
11 va se fondre dans le décor ou on pourrait
12 potentiellement s'attendre à un gros monstre avec
13 une station de métro en dessous?

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Madame Clour.

16 Mme MAHA CLOUR :

17 Oui, je vais répondre. Oui, je vais répondre puis
18 je vais peut-être après ça si monsieur Charef veut
19 compléter la réponse parce que bien évidemment,
20 ça s'inscrit aussi dans une vision de la Ville.

21 Actuellement, nous autres, dans le fond,
22 toute cette démarche-là va aboutir à un nouveau
23 règlement d'urbanisme qui va permettre la
24 construction du métro. En parallèle, comme monsieur
25 Charef a présenté ce soir, il y a toute une vision

1 de la Ville du développement futur, ou en tout cas,
2 de l'évolution future de l'est du territoire.

3 Donc, ceci dit, nous autres on s'inscrit
4 dans cette démarche-là. Nous, on ne prévoit pas...
5 Les édicules en tant que tels ont tous une hauteur
6 standard, sécuritaire, qui sont régis par les
7 besoins opérationnels, des besoins techniques et
8 par les normes applicables dans la construction du
9 métro. Donc, pour les édicules en tant que tels...

10 Mme LUCE JOANETTE :

11 Qui sont petits.

12 Mme MAHA CLOUR :

13 C'est ça. C'est les dimensions nécessaires en
14 termes de hauteur puis de superficie d'implantation
15 qui répondent aux critères opérationnels et
16 d'exploitation.

17 Ceci dit, après ça il y a une vision future
18 de la Ville, et nous, bien évidemment, on travaille
19 conjointement avec ces instances municipales-là
20 parce que comme je l'ai mentionné tantôt, quand on
21 parle de stations, je ne veux pas nécessairement me
22 limiter à l'édicule qui est le bâtiment hors terre,
23 mais faut être conscient qu'il y a toute
24 une station en souterrain.

25

1 Mme LUCE JOANETTE :

2 Tout à fait.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 Donc, on ne veut pas limiter, en termes de capacité
5 structurale, du développement futur. On ne veut pas
6 le restreindre. Donc, notre réflexion en termes de
7 conception tient compte éventuellement d'étages
8 supérieurs qui pourraient être développés ou pas
9 dans certains secteurs. Après ça, on s'inscrit dans
10 une démarche de la Ville en termes de vision du
11 zonage éventuellement.

12 M. KARIM CHAREF :

13 Merci pour votre question. Je tiens à vous rassurer
14 qu'on ne permettrait pas de mettre des gros
15 monstres au-dessus des stations de métro, ceci
16 d'une part. Il y a clairement une volonté, puis
17 c'est la vision de la Ville qu'on partage avec la
18 STM, d'avoir du développement immobilier quand
19 c'est possible à certains édicules. Dans tous les
20 projets de métro dans le monde, on assiste à une
21 tendance, on s'inscrit dans une tendance où le
22 métro, la station vient avec du développement
23 immobilier, de l'habitation, du bureau, il peut y
24 avoir même à certains endroits du logement social,
25 tout ça, tout ça devra être regardé.

1 Ce qu'on s'assure actuellement, c'est que
2 du point de vue de l'infrastructure, génie civil,
3 on protège cette possibilité dans un avenir
4 relativement proche. Tout ça va se faire bien sûr
5 de façon très encadrée pour nous assurer que ces
6 édifices ne ressemblent pas à des monstres, mais
7 plutôt à des édifices avant-gardistes avec une
8 qualité architecturale recherchée.

9 Mme LUCE JOANETTE :

10 Mais c'est bon, vous répondez potentiellement à ma
11 question, la suite viendra, mais moi je voulais
12 surtout savoir le fait de coïncider que ça arrive,
13 parce que comme il est déjà en place, ça
14 pourrait... Merci beaucoup.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Merci. Alors, la liste des demandeurs étant
17 épuisée, ceci va mettre fin à notre séance de ce
18 soir. Permettez-moi de remercier vivement les
19 représentants de la STM, de la Ville et des
20 organismes qui les accompagnaient. Je veux
21 remercier aussi toutes ces personnes qui ont
22 soutenu nos travaux aujourd'hui, et un merci tout
23 spécial à vous, citoyens et citoyennes, qui avez
24 pris la peine de vous déplacer et de poser vos
25 questions.

1 Merci surtout de votre patience, parce
2 qu'on est conscients que vous avez peut-être vécu
3 des frustrations, ça aurait été un beau moment pour
4 remettre en question des décisions, mais nous on
5 est contraints avec le mandat qui est confié, notre
6 mandat comme consultation publique qui est toujours
7 de regarder le projet qui est devant nous, le
8 mandat de la STM qui est de gérer et d'exécuter ce
9 projet.

10 Votre contribution est très appréciée. Je
11 vous rappelle que vous pouvez vous informer à la
12 table d'accueil au sujet des différentes façons
13 d'exprimer votre opinion et que toute la
14 documentation relative au projet est disponible sur
15 le site Web.

16 Il y aura une autre séance d'information où
17 la même information va être présentée, cette séance
18 aura lieu demain soir au siège social de la STM,
19 c'est-à-dire à la Place Bonaventure, au 800, de la
20 Gauchetière. Cette séance a été rendue nécessaire
21 parce qu'il y avait un bon nombre d'intervenants,
22 de personnes inscrites pour la séance de ce soir
23 plus que de gens qu'on avait de place ici, donc il
24 y aura possibilité de suppléer à vos questions
25 demain soir si vous en avez.

1 Sur ces quelques mots, je vous souhaite
2 une excellente fin de soirée et je vous remercie
3 de votre écoute attentive et courtoise. Bonsoir.
4 (Applaudissements)

5

6 AJOURNEMENT

7

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Je, soussignée, **ROSA FANIZZI**, sténographe
4 officielle, certifie sous mon serment d'office que
5 les pages qui précèdent sont et contiennent la
6 transcription fidèle et exacte des témoignages et
7 plaidoiries en l'instance, le tout pris au moyen de
8 la sténotypie, et ce, conformément à la Loi.
9 Et j'ai signé,

10

11

12

13

14

ROSA FANIZZI